

# PLAN DE PAYSAGE ET DE BIODIVERSITÉ DES GORGES DE L'ARDÈCHE

PROJET GRAND SITE DE FRANCE

Décembre 2024

## VOLUME 2

Orientations

Objectifs de Qualité Paysagère et de Biodiversité (OQPB)

Pistes d'actions



**Maître d'ouvrage :    Maîtres d'oeuvre :**

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche  
Le village  
07700 Saint-Remèze  
04 75 98 77 31

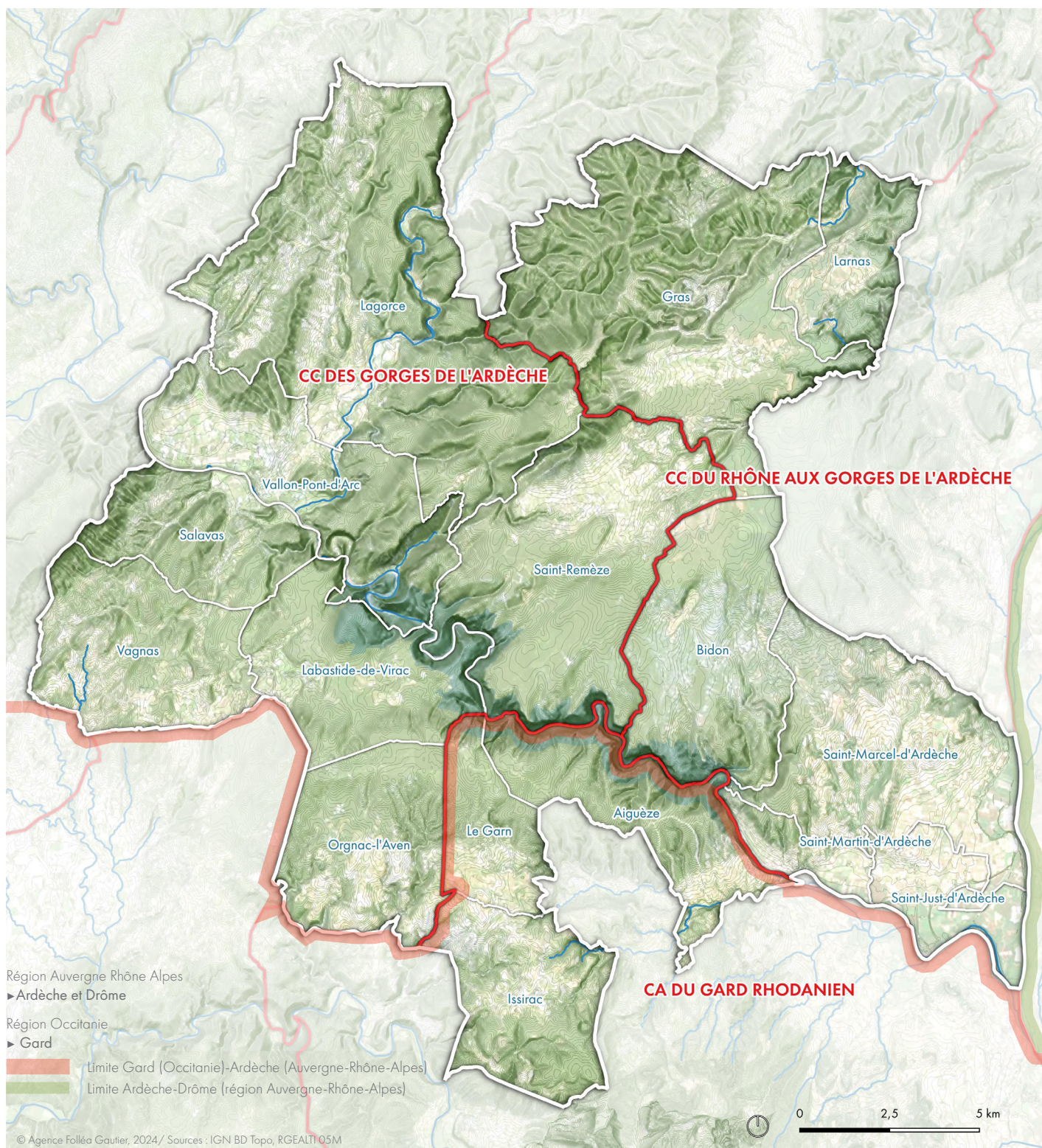
Agence Folléa Gautier  
Paysagistes urbanistes  
100 avenue Henri Ginoux  
92 120 Montrouge  
01 47 35 71 33  
agence@follea-gautier.com  
www.follea-gautier.com

**avec l'appui de :**

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Région Occitanie  
Département de l'Ardèche  
Département du Gard  
Communauté de communes Gorges de l'Ardèche  
Communauté de communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche  
Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
Communes de Vallon Pont d'Arc et d'Orgnac l'Aven  
Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc.

Agence Biotope AURA  
26 rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE  
Tél. 01 37 24 03 02  
aura@biotope.fr





### Le territoire du SGGA

16 communes, réparties autour des gorges de l'Ardèche sur trois intercommunalités, deux départements et deux régions.

# SOMMAIRE

|                                                                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I/ RAPPEL DU CALENDRIER                                                                                                            | 7  |
| II/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC (RAPPEL)                                                                                                | 15 |
| • PARTIE 1                                                                                                                         |    |
| • PARTIE 2                                                                                                                         |    |
| • PARTIE 3                                                                                                                         |    |
| • Cartographie des enjeux (partie 3)                                                                                               |    |
| III/ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS                                                                                        | 25 |
| ORIENTATION 1/ Vers un capital Nature sécurisé, moteur de la vie locale                                                            | 36 |
| 1.1. Préserver et valoriser les paysages « naturels » et la biodiversité                                                           |    |
| 1.2. Améliorer la connaissance environnementale et la partager                                                                     |    |
| ORIENTATION 2/ Vers des bourgs et des villages vivifiés                                                                            | 40 |
| 2.1. Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et la biodiversité des villages                                         |    |
| 2.2. Développer les mobilités actives et les valoriser dans le paysage                                                             |    |
| 2.3. Conforter la vie des villages à l'année et l'économie circulaire                                                              |    |
| ORIENTATION 3/ Vers une agriculture renforcée, soutenue                                                                            | 46 |
| 3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente, favorable aux paysages, à la biodiversité et aux services écosystémiques |    |
| 3.2. Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine                                                                      |    |



## ORIENTATION 4/ Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels 50

- 4.1. Développer et promouvoir une identité touristique autour des patrimoines (naturel, bâti, historique, agricole,...) adaptée aux évolutions climatiques et favorables aux habitants
- 4.2. Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges

## ORIENTATION 5/ Vers une gouvernance et des moyens affermis 54

- 5.1. Formaliser et organiser la gestion du site classé de la Combe d'Arc
- 5.2. Affirmer la gouvernance du futur Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche
- 5.3. Animer le Plan de Paysage et de Biodiversité

## IV/ PISTES D' ACTIONS ..... 35

## V/ SYNTHÈSE ..... 57

Cartographie globale des objectifs

Tableaux récapitulatifs des actions et pré-sélection des actions à approfondir en phase 3 61





# I. RAPPEL DU CALENDRIER

---



## ▲ Mars 2024

### Journée « lecture du territoire »

Une itinérance collective en sept points d'arrêts, rythmée par les prises de paroles des participants.



## PHASE 1

(6 mois) : DIAGNOSTIC

Février 2024

Mars / Avril

| Février 2024                                                                    |                                                                            | Mars / Avril                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ETAPE 0</b><br>Lancement<br><br>Conseil de territoire N°1<br>02 février 2024 | <b>ETAPE 1</b><br>Analyse des études existantes<br><br>Journées de terrain | <b>ETAPE 2</b><br>- Terrain et entretiens avec les acteurs ressources<br>- Réalisation d'une enquête grand public (41 réponses)<br><br>Journée lecture du territoire, sortie en bus<br>22 mars 2024 |



### ▲ Mai 2024

#### Ateliers «valeurs, processus, enjeux»

Une soixantaine de participants ont pu partager leur vision du territoire lors de tables rondes thématiques.

Mai

Juin / Juillet

#### ETAPE 3

Valeurs identitaires/fragilités

Journée de terrain avec le SGGA  
03 mai 2024

Réunion de travail - COTECH  
04 mai 2024

Ateliers thématiques « VALEURS, PROCESSUS, ENJEUX »  
16 mai 2024

Journée de terrain avec le SGGA  
17 mai 2024

Rédaction des comptes-rendus

Synthèse thématique du diagnostic et première identification de sites clés

#### ETAPE 4

Synthèse des enjeux

COTECH N°2  
18 juin 2024

Conseil de territoire N°2  
11 juillet 2024





## PHASE 2

(5 mois) : ORIENTATIONS

Août / Septembre / Octobre 2024

### ETAPE 1

Poursuite du récit / vision au long terme

### ETAPE 2.

Orientations et objectifs

Ateliers «OBJECTIFS ET PRIORITÉS»  
25 septembre 2024

### ETAPE 3.

Carte d'objectifs  
pour consolider la  
formulation écrite





## ▲ Septembre 2024

### Ateliers «Objectifs et priorités»

Une cinquantaine de participants ont pu réfléchir aux objectifs à atteindre en priorité et aux actions à mettre en œuvre pour répondre plus concrètement à l'ensemble de ces ambitions.

Novembre / Décembre 2024

## ETAPE 4.

### Pré-identification des actions majeures

Réunion de travail - COTECH n°3  
8 novembre 2024

Conseil de territoire - COPIL n°3  
28 novembre 2024



La plaine de Vallon-Pont-d'Arc



## PHASE 3

(7 mois) : PROGRAMME D' ACTIONS

Janvier / Février 2025

Mars / Avril / Mai

### ETAPE 1

Pré-sélection des actions à approfondir

COTECH n°4  
30 janvier 2025

### ETAPE 2.

Élaboration des  
fiches-actions

Conseil de Territoire - COPIL n°4  
20 mars 2025

Ateliers " FICHES ACTIONS"  
Avril 2025





Juin / Juillet

### **ETAPE 3.**

**Calendrier de mise en oeuvre et finalisation**

**COTECH n°5**  
**Juin 2025**

**Conseil de Territoire n°5**  
**Juillet 2025**





## II. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

---

Textes et cartographies issus du livret de synthèse, accessible en ligne depuis septembre 2024 :

<http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/le-projet-grand-site/plan-de-paysage-et-de-biodiversite/>

### Diagnostic PARTIE 1

## L'écrin des Gorges de l'Ardèche : Une mosaïque de paysages et de milieux dans le Bas-Vivarais

▼ D'où viennent les caractéristiques paysagères et écologiques du territoire ? D'où vient la diversité des paysages et des milieux ? Par combien d'unités de paysage se traduit cette diversité et comment s'organisent-elles dans l'espace ?

Le diagnostic en phase 1 a mis en lumière une diversité insoupçonnée de paysages (15 unités de paysage pour 16 communes), qui s'explique par différents facteurs :

**1. La situation d'interface du territoire des gorges de l'Ardèche**, aux franges du Massif Central et de la vallée du Rhône, en limites des climats méditerranéen et semi-continental.

**2. Son gradient altitudinal** de 40 à 726m, ses reliefs contrastés organisés en quatre niveaux (grottes, gorges et vallées, plateaux, sommets)

**3. Son sous-sol karstique** proposant l'une des plus forte densité de grottes et cavités et une omniprésence de l'eau et de sa trace (passée et présente) dans le paysage.

Ces facteurs naturels favorisent un large spectre de milieux (forestiers, ouverts et semi-ouverts, rupestres et souterrains, humides et aquatiques), favorables à une riche biodiversité. L'empreinte humaine se lit dans l'espace agricole, boisé et construit, et jusque sous terre avec les grottes ornées, dont celle de Chauvet inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Néanmoins, cette formidable diversité naturelle et culturelle n'est pas pleinement connue ni mise en valeur, pour la science, le tourisme ou la vie locale.

En témoignent les études et les données existantes ainsi que l'observation de la fréquentation touristique, qui restent essentiellement concentrées sur les gorges de l'Ardèche et la grotte Chauvet 2.

### Les 15 unités de paysages :

#### 1. Les Gorges de l'Ardèche

- 1 a. Les portes amont de Vallon-Pont-d'Arc
- 1 b. Les portes aval de Saint-Martin d'Ardèche
- 1 c. Le cœur des Gorges
- 1 d. La vallée du Tiourre

#### 2. L'écrin boisé des Gorges de l'Ardèche

- 2 a. Les bois de Ronze et de Laval
- 2 b. Le plateau du Laoul

#### 3. Le massif de la Dent de Rez

#### 4. Les Gorges de l'Ibie

#### 5. La vallée viticole du Dardaillon

#### 6. La vallée encaissée de la Nègue

#### 7. Le plateau de Saint-Remèze, Saint-Vincent et Larnas

#### 8. La vallée du Rimouren

#### 9. Les grands coteaux boisés de la vallée du Rhône

#### 10. La vallée viticole et urbanisée du Rhône

#### 11. La marche fruitière de Barjac à Le Garn

#### 12. La vallée de la Cèze

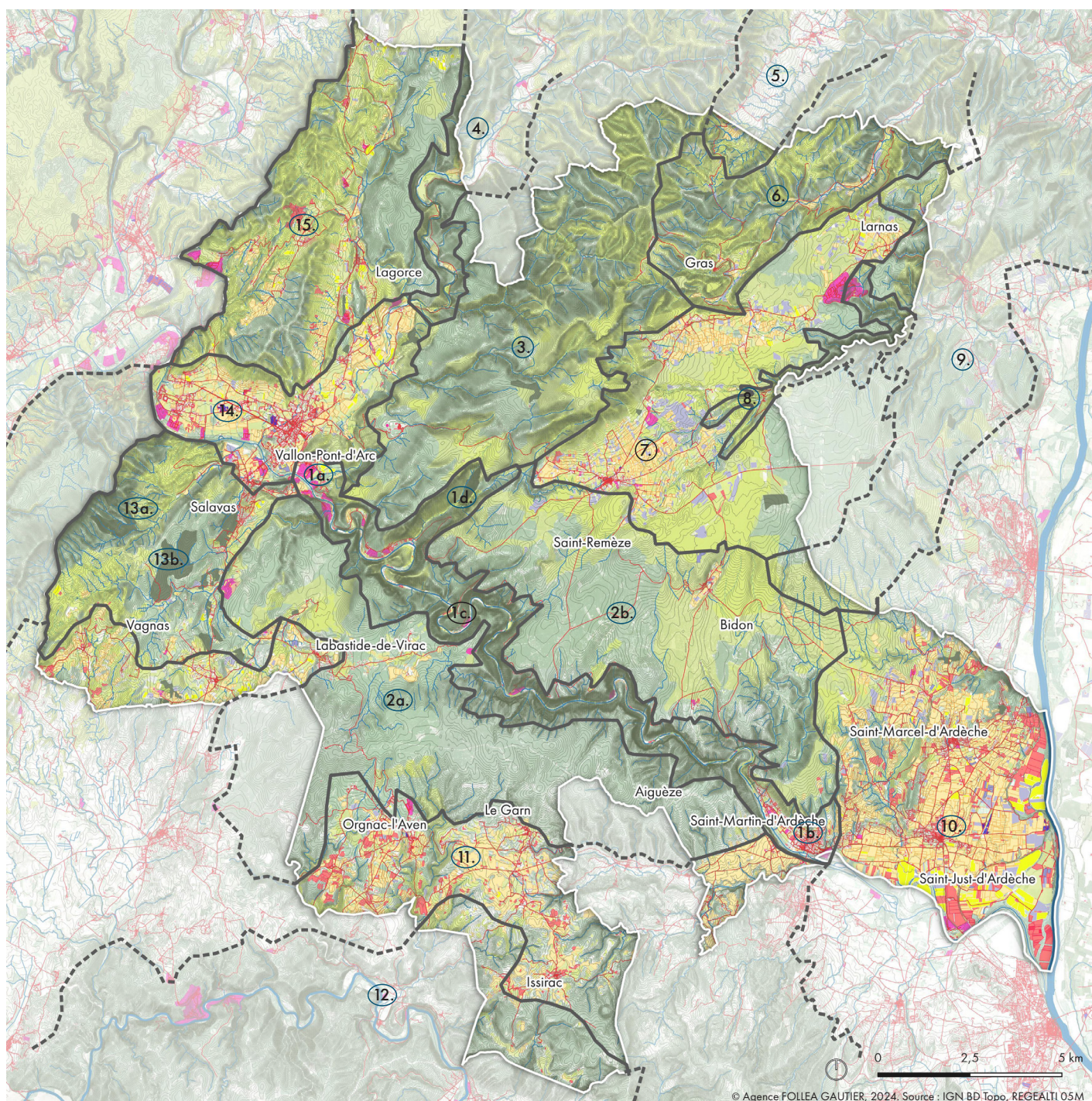
#### 13. Les serres de Salavas

- 13 a. Les Costes et la vallée du Lantousse
- 13 b. Le bois des Bruyères

#### 14. La plaine de Vallon Pont d'Arc et de Salavas

#### 15. Les collines et vallons de Lagorce





### ▲ Les unités de paysage

15 unités répertoriées sur seulement 16 communes

#### Légende

- |                                                                    |                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <span style="color: #669933;">■</span> Chênaies fermées            | <span style="color: #ff00ff;">■</span> Campings / hébergements de tourisme |
| <span style="color: #336633;">■</span> Forêts fermées de conifères | <span style="color: #0000ff;">■</span> Activités industrielles             |
| <span style="color: #99cc33;">■</span> Landes ligneuses            | <span style="color: #006666;">■</span> Cours d'eau                         |
| <span style="color: #ff0000;">■</span> Vergers                     | <span style="color: #cc0000;">■</span> Routes principales et chemins       |
| <span style="color: #ffcc00;">■</span> Vignes                      | <span style="color: #666666;">■</span> Limites d'unités paysagères         |
| <span style="color: #cc0000;">■</span> Espaces bâtis               |                                                                            |





### ▲ Les unités écologiques

Les unités écologiques sont définies ici comme les grands milieux du territoire au sein desquels se déclinent différents habitats naturels.

0 1,5 3 km

Sources : RPG 2022, BD forêt, IGN, BRGM, BD CARTHAGE -  
Cartographie : BIOTOPE, 2024

### Légende

#### Milieux forestiers

- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées

#### Milieux ouverts et semi-ouverts

- Cultures
- Garrigues, landes, fourrés
- Prairies

#### Milieux rupestres et souterrains

- Falaises
- ★ Cavités

#### Milieux humides et aquatiques

- Ripisylves
- Ardèche
- Cours d'eau intermittents, affluents de l'Ardèche
- ... Réseaux de cours d'eau temporaires
- Mares

## Diagnostic PARTIE 2

### Les valeurs paysagères et écologiques

► Le territoire présente des traits de caractères uniques qui le rendent reconnaissable. Partagées, ces valeurs permettent de saisir en quoi les paysages et les milieux du territoire se distinguent des autres régions.

Elles peuvent être confortées ou malmenées par des processus d'évolution passés et en cours. Cinq valeurs paysagères et écologiques ont été identifiées en phase diagnostic :

- **Un grand espace naturel très préservé**
- **Des villages et des bourgs patrimoniaux** qui témoignent de la fierté d'habiter un territoire d'exception
- **Une riche mosaïque agricole** délicatement adaptée aux terroirs
- **Un territoire touristique et de loisirs**, qui se parcourt et se pratique
- **Un territoire expérimenté**, engagé depuis longtemps dans la protection et la mise en valeur patrimoniale et touristique. Il démontre l'art de cultiver l'attractivité.



Depuis la Dent de Rez

La Nature en grand, préservée et généreuse dans ses dimensions et perceptions, riche de milieux et d'espèces variés, bien placée le long du Rhône et appropriée par ses usagers.



Bidon

Des villages et des bourgs patrimoniaux, finement adaptés aux sites, répartis et hérités du Moyen-Âge.



Plateau de Saint-Benoît

Une riche mosaïque agricole qui témoigne d'un amour du travail bien fait.





Un territoire touristique et de loisirs, qui se parcourt et se pratique.



Un territoire expérimenté, engagé depuis longtemps dans sa protection et sa mise en valeur patrimoniale et touristique.

## Diagnostic PARTIE 3

### Les processus d'évolution des territoires

▼ Sur la base des 5 valeurs paysagères et écologiques identifiées, le diagnostic met en évidence les processus d'évolution, avec 25 opportunités, risques et problèmes identifiés.

1. L'urbanisation diffuse est bien présente, marque négativement les paysages, fragilise les milieux et pose de nombreux problèmes. Se perçoivent également des entrées/sorties déqualifiées à l'amont et à l'aval des gorges ou des lignes à haute et très haute tension qui traversent le territoire en nombre
2. Le changement climatique est menaçant avec :
  - Un risque incendie grandissant
  - Une tension croissante sur la ressource en eau
  - Une végétation qui marque des signes de dépérissement
3. La fonctionnalité des écosystèmes pourrait être améliorée
4. La gestion forestière, dans l'incertitude face au changement climatique, n'est pas harmonisée
5. L'équilibre des vocations et des usages reste fragile entre protection et tourisme/loisirs, avec des cohabitations délicates entre les différentes pratiques
6. Il souffre d'une banalisation marquée par l'urbanisation diffuse et l'habitat récent
7. Les interfaces entre habitat et cultures sont fragilisées
8. Des bâtiments d'activités/équipements sont sans qualité architecturale ou paysagère
9. Des espaces publics sont encore améliorables
10. Un manque de vie locale affecte les villages soumis à la fois à la saisonnalité touristique et aux déplacements pendulaires domicile/travail
11. Il souffre d'un enrichissement marqué de ses espaces agricoles
12. La déprise agricole, la concurrence et l'effondrement des prix menacent l'économie rurale et les paysages.
13. Des bâtiments agricoles récents sont sans qualité
14. Il est difficile de répondre aux besoins alimentaires locaux
15. L'adaptation des cultures au climat changeant est délicate
16. Une pression s'exerce pour le développement des ENR
17. Le petit patrimoine est fragile et en voie de raréfaction.
18. L'activité touristique est menacée par le changement climatique et nécessite des adaptations
19. Des vues sont manquantes, des séquences de paysage monotones

- 20. Les mobilités sont inégalement valorisées et réparties
- 21. De nombreux sites économiques et touristiques secondaires sont à valoriser
- 22. La réputation de tourisme « de masse » est encore à faire évoluer
- 23. Il est difficile de recruter et loger les saisonniers.
- 24. La conscience des enjeux n'est pas pleinement là (ZAN, changement climatique, biodiversité ordinaire, labellisation Grand Site de France...)
- 25. La vision globale et partagée reste à conforter, la gouvernance à consolider, les moyens à consolider.

- (Non Cartographié, NC) L'identification et la valorisation des sites à potentiel touristique (avens et grottes, combes naturelles, caves coopératives, fermes, plages, vallées secondaires, plaine d'Aurèle, Dent de Rez)
- L'amélioration de la lisibilité du territoire notamment la continuité physique et la porosité visuelle vers les Gorges de l'Ardèche et entre les différentes unités de paysage
- La gestion des espaces agricoles et forestiers fragiles
- (NC) L'amélioration de l'attractivité des centres-bourgs. L'amélioration et la densification du réseau de cheminements doux à travers le territoire
- La prise en compte des risques naturels dans la valorisation et la gestion des paysages et de milieux, notamment le risque incendie
- L'identification et la mise en valeur du patrimoine

## Carte des enjeux (ci-après)

De façon synthétique, les enjeux du territoire peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

### **1. Les enjeux de protection et de gestion qui concernent les paysages et les milieux de grande valeur, déjà reconnus mais dont la nécessité de pérennisation et de gestion est une priorité.**

- La préservation, gestion et reconquête des terres agricoles et du petit patrimoine rural
- Le déploiement de la biodiversité ordinaire et extraordinaire sur l'ensemble du territoire. Préservation des sites à fort enjeu de biodiversité non dotés d'outils de gestion
- La préservation des villages patrimoniaux (villages perchés remarquables, villages requalifiés)
- La préservation des reliefs marquants de l'urbanisation

### **2. Les enjeux de valorisation et de création qui concernent des paysages et des milieux mis sous pression, peu regardés ou bien en besoin d'attractivité dont la mise en valeur par la création d'aménagements légers peut entraîner la reconnaissance et le regain d'intérêt.**

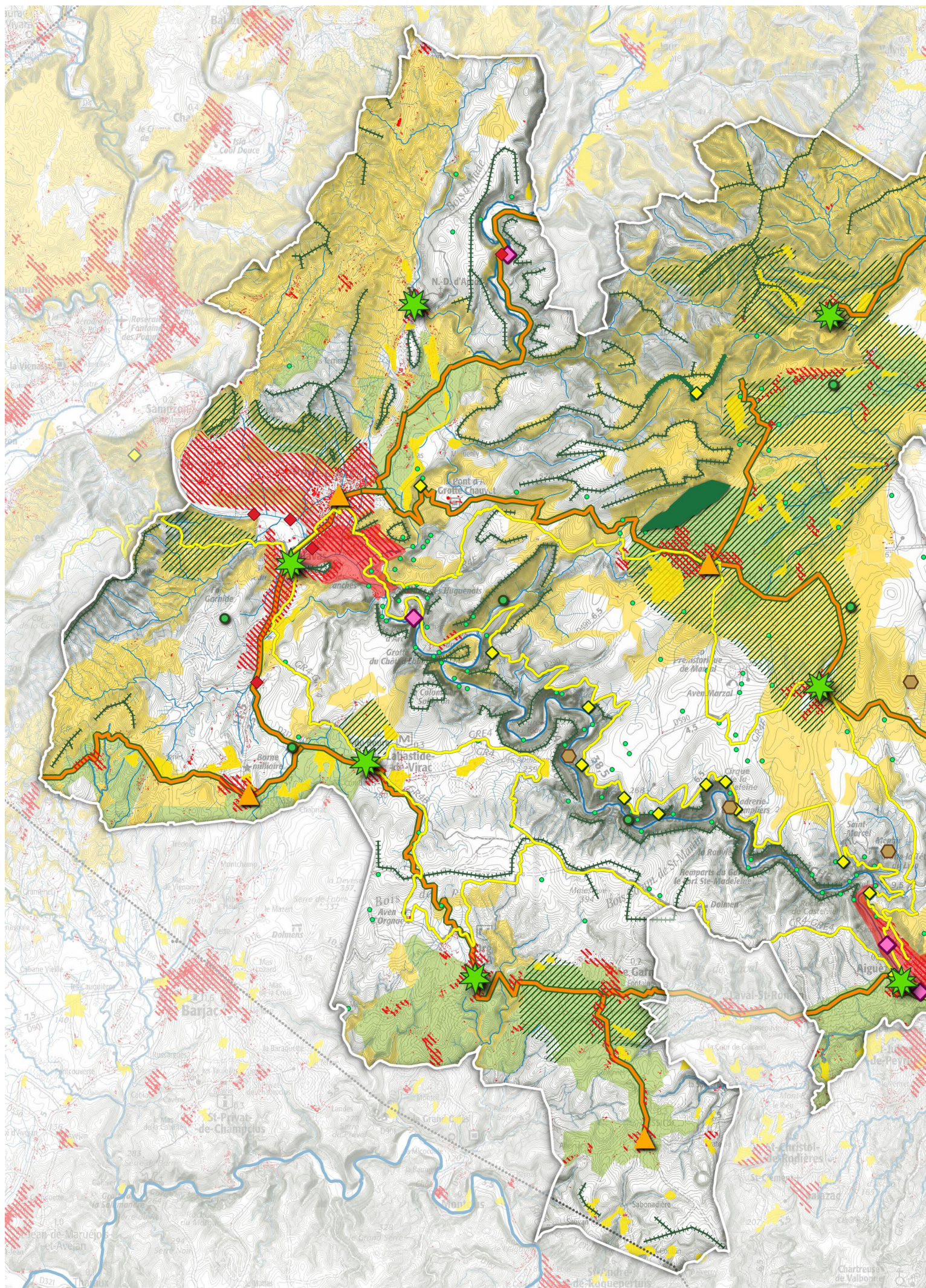
### **3. Les enjeux de requalification et de réhabilitation qui concernent les paysages et les milieux abîmés, oubliés ou dégradés dont la reprise des espaces par un projet global peut restaurer une image et des usages pacifiés.**

- La requalification des lisières villageoises
- (NC) La maîtrise qualitative des projets de développement urbain, touristique et énergétique
- (NC) La requalification des espaces publics dominés par les aménagements routiers
- L'amélioration de l'accueil des usagers sur des sites fréquentés et pressurisés (plage du Grain de sel, plage de Sauze, Trou de la lune)
- La requalification des obstacles à l'écoulement des rivières

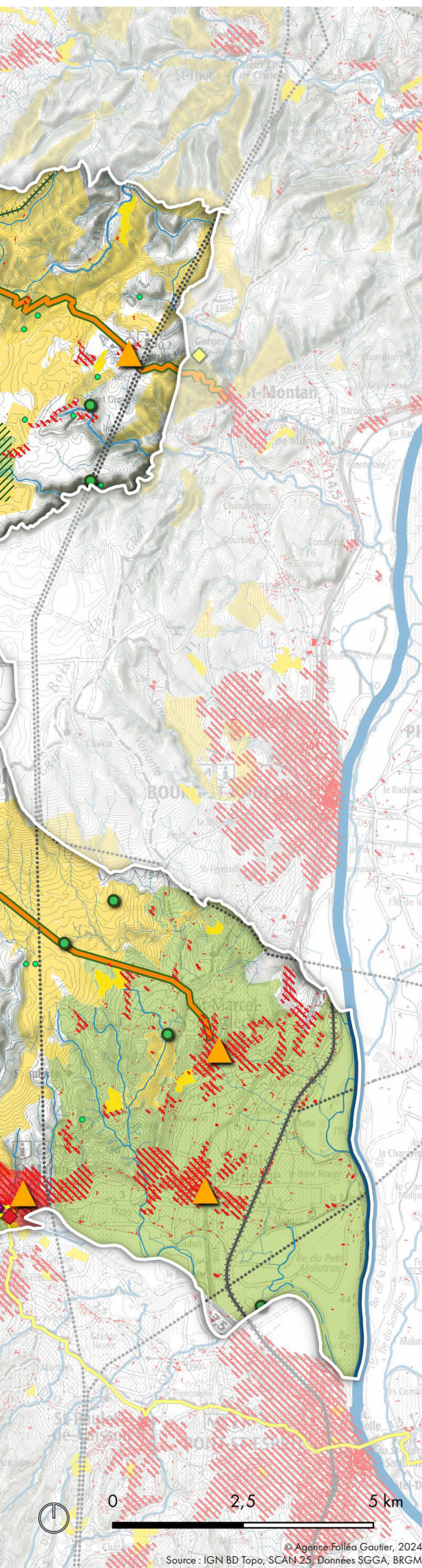
### **4. (NC) Les enjeux de sensibilisation, pour mieux prendre en compte le paysage et la biodiversité dans les différents usages du territoire**

- Le tourisme comme levier de sensibilisation
- La meilleure prise en compte du paysage et de la biodiversité dans les activités de pleine nature, les pratiques sylvicoles et agricoles, l'urbanisme









## ENJEUX DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

La préservation, la gestion et la reconquête des terres agricoles et du «petit» patrimoine rural

- Paysages agricoles soignés et diversifiés, dotés de cultures pérennes à forte valeur paysagère et qu'il faut protéger
- Bon exemple des Costes de Saint-Remèze : Récente réhabilitation des murets d'épierrement et terrasses
- Réseau de murets existant à conforter  
(NC) «Petit» patrimoine rural à inventorier et protéger

Le déploiement de la biodiversité. Amélioration de la connection entre les milieux.

- Réservoirs de biodiversité et zones à forts enjeux écologiques à préserver
- Sites à forts enjeux écologiques
- Grottes, avens et gouffres : des opportunités touristiques et écologiques dans un contexte de changement climatique

La préservation des villages patrimoniaux

- Villages perchés remarquables et récemment requalifiés

La préservation des reliefs marquants de l'urbanisation

- Dent de Rez
- Autres reliefs

## ENJEUX DE VALORISATION ET DE CRÉATION

L'amélioration de la lisibilité du territoire, de sa continuité physique et de sa porosité visuelle vers les Gorges de l'Ardèche et entre les différentes unités de paysage

- Potentielles «routes-paysage» ou «routes points de vue»
- Points de vue et belvédères existants : approche culturelle, rôle de sensibilisation à approfondir

L'amélioration et la densification du réseau de cheminements doux

- Route touristique des gorges et GR : des axes bien identifiés sur lesquels s'appuyer pour diffuser les cheminements vers le plateau  
(NC) Valorisation des chemins communaux et agricoles

La prise en compte des risques naturels dans la valorisation et la gestion des paysages et des milieux

- (NC) Un risque incendie omniprésent  
Dépérissement des boisements de conifères

La gestion des espaces agricoles et forestiers fragiles

- Une déprise agricole qui s'observe : De nombreux espaces agricoles en friche
- Des landes et des prairies qui tendent à se refermer

L'amélioration de l'attractivité des centres-bourgs

- Des villages dans l'attente d'une requalification de leurs espaces publics

L'identification et la mise en valeur du patrimoine

- Sites patrimoniaux reconnus, à sécuriser et valoriser (Exemple : Maladrerie des Templiers et sites dolméniques)

## ENJEUX DE REQUALIFICATION ET DE RÉHABILITATION

La requalification des lisières villageoises

- Urbanisation diffuse
- Les portes d'entrée des gorges qui ne laissent présager en rien de l'arrivée vers un monument naturel exceptionnel

L'aménagement des sites très fréquentés et pressurisés

- Exemples : Plage Grain de sel, Plage de Sauze, Trou de la Lune

La requalification des obstacles à l'écoulement des rivières

- Seuils

## AUTRES DONNÉES

- Traversées de lignes à Haute Tension : un impact fort dans le paysage
- La voie ferrée : un basculement vers la vallée du Rhône





### III.

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

---



Les enjeux majeurs dégagés par le travail de diagnostic partagé structurent logiquement les axes d'une politique du paysage et de la biodiversité à l'échelle du territoire des gorges de l'Ardèche. Cinq orientations se dessinent :

- L'orientation 1 vise à renforcer la pérennité du capital naturel du territoire, fondement de son attractivité.
- L'orientation 2 trace la perspective d'un territoire plus vivant à l'année.
- L'orientation 3 cherche à renforcer et soutenir l'agriculture, l'un des principaux gestionnaires des paysages. Elle vise aussi de son dynamisme économique.
- L'orientation 4 veut améliorer l'ancrage du tourisme au territoire et renforcer ses capacités d'adaptation au changement climatique
- L'orientation 5 vise l'affermissement de la gouvernance et des moyens de gestion du futur Grand Site de France.

---

### ORIENTATION 1

Vers un capital Nature sécurisé, moteur de la vie locale

### ORIENTATION 2

Vers des bourgs et des villages vivifiés

### ORIENTATION 3

Vers une agriculture renforcée, soutenue

### ORIENTATION 4

Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels

### ORIENTATION 5

Vers une gouvernance et des moyens affermis

## Vers un capital nature sécurisé, moteur de la vie locale



Le territoire des gorges de l'Ardèche et de leur écrin présente des milieux naturels vastes et diversifiés : forêts et garrigues denses de chênes, bois de pins, landes à genévriers, ripisylves, milieux humides, aquatiques, rupestres, souterrains, ... Une grande richesse faunistique et floristique s'y développe : avifaune rare, nombreuses espèces de chiroptères vulnérables à l'échelle nationale, végétation calcicole remarquable, ..., représentés par le prisme d'espèces « phares » mais aussi par un cortège d'espèces plus ordinaires mais non moins dignes d'intérêt et essentielles.

L'homme a très tôt profité de ce capital source de vie tout autant qu'inspirant. Il y a laissé les traces de sa présence, de son expression et a fortement contribué à enrichir ces patrimoines d'histoire et de culture qui nous parviennent à travers les âges.

Aujourd'hui, ces milieux préservés contribuent à la popularité du territoire des gorges de l'Ardèche en matière de tourisme vert, de sport-nature et de cadre de vie, essentiels à son attractivité.

Ils restent néanmoins fragiles, inégalement protégés et reconnus, sous-valorisés.

La pérennisation de sites à forts enjeux environnementaux, la bonne fonctionnalité des continuités écologiques, l'usage sobre des ressources naturelles, la gestion adaptée des milieux face au défi climatique (prise en compte du risque incendie grandissant, préservation de la ressource en eau, planification des énergies renouvelables), sont au cœur des ambitions.

Il s'agit aussi, au-delà du futur Grand Site de France, de mieux connaître ces patrimoines, pour dépasser les périmètres de protection et de gestion, afin de partager et faire grandir la personnalité du territoire et de mieux la valoriser auprès des habitants et des visiteurs.

### Deux objectifs précisent l'orientation 1 :

- 1.1. Préserver et valoriser les paysages « naturels » et la biodiversité
- 1.2. Améliorer la connaissance des patrimoines et la partager



## Vers des bourgs et des villages vivifiés



Les villages et les bourgs du territoire sont l'héritage d'une organisation urbaine médiévale faite d'une implantation spatiale précise et parfois spectaculaire (villages perchés), d'une architecture traditionnelle de grande qualité et de déambulations pittoresques. Ces villages sont entretenus, soignés, et la plupart ont été requalifiés au fil des dernières années. Ils offrent des lieux de vie paisibles souvent ouverts sur la campagne environnante via des chemins communaux et agricoles bien connus des initiés, et de belvédères.

Cependant, l'effet marqué de saisonnalité des services et les installations limitées d'habitants à l'année fragilisent les usages quotidiens.

Depuis les années 1970, les maisons anciennes et mitoyennes de centres-bourgs ont perdu de leur attractivité face au développement séduisant des maisons individuelles avec jardin. Ce modèle d'urbanisation diffuse génère un étalement des constructions qui met en jeu la cohérence globale des paysages : banalisation, consommation foncière, dépendance à la voiture individuelle. Il investit les crêtes des reliefs ou s'étale dans les plaines agricoles fertiles, tout en ne participant que faiblement au dynamisme social et économique des villages.

Au-delà des dispositions réglementaires prises dans les documents d'urbanisme, les ambitions pour le territoire et ses villages portent ainsi sur :

- La maîtrise qualitative des constructions afin d'assumer la valeur du tissu bâti ancien, attentif à la géographie locale et à ses ressources ;
- La valorisation ou l'aménagement de lisières plantées, entre habitat et campagne cultivée ou plus naturelle ;
- L'amélioration des espaces publics en matière de confort thermique, de circulations douces et de continuités écologiques ;
- La dynamisation de l'économie de services et le renforcement du lien social ;
- Le développement des savoir-faire et produits locaux, notamment dans le domaine du BTP.

### Trois objectifs déclinent l'orientation 2 :

- 2.1. Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et les patrimoines villageois (naturel, culturel, historique)
- 2.2. Développer les mobilités actives et les valoriser dans le paysage
- 2.3. Conforter la vie des villages à l'année et l'économie circulaire

# ORIENTATION 3

## Vers une agriculture renforcée, soutenue



L'agriculture des gorges de l'Ardèche s'organise majoritairement sur un petit parcellaire, réparti sur une diversité de cinq terroirs propices à la variété des productions, des paysages et des milieux. Les terres portent des cultures pérennes à forte valeur paysagère et économique comme la vigne, les fruitiers ou la lavande.

Les paysages agricoles sont enrichis d'un patrimoine rural bien réparti sur l'ensemble du territoire : ponts en pierre, églises, chapelles, cimetières, réseau dense de murets et de terrasses, alignements de mûriers, haies, arbres champêtres isolés.

L'élevage agro-sylvo-pastoral est un gestionnaire majeur des paysages et des milieux, tandis que la généreuse couverture forestière protège les sols, la ressource en eau et les cultures.

Néanmoins, cette riche mosaïque de paysages est vulnérable. Les exploitants partent en retraite et les paysages tendent à se refermer. Les pratiques évoluent, sont davantage mécanisées et les filières souffrent de la concurrence.

D'autres processus fragilisent les paysages agricoles :

- Les bâtiments d'activité sans qualité architecturale se développent ;
- L'adaptation au changement climatique est difficile ;
- Le développement des énergies renouvelables reste sous-planifié et peu encadré ;
- Le patrimoine construit et la biodiversité des paysages agricoles s'érodent.

Il apparaît donc essentiel de :

- Garantir la vocation agricole des terres sur le long terme
- Encourager la diversité des productions et les pratiques de gestion écologique ;
- Faire reconnaître la qualité des productions et de les promouvoir dans l'alimentation locale ;
- Valoriser les exploitations agricoles exemplaires comme lieux d'intérêt touristique à part entière.

**Deux objectifs sont identifiés pour suivre l'orientation 3 :**

- 3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente, favorable aux paysages, à la biodiversité et aux services écosystémiques
- 3.2. Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine



## ORIENTATION 4

### Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels.



Le tourisme est une ressource centrale pour le territoire des gorges de l'Ardèche. Grâce à la grande diversité de pratiques de loisirs et de sport que ses paysages attractifs permettent (camping, canoë, baignade, randonnée, escalade, spéléologie, VTT, ornithologie, ...), mais aussi à la richesse de son patrimoine culturel (grottes, patrimoine mondial de l'UNESCO, bourgs et villages, productions agricoles et viticoles de terroirs, ...), il offre des retombées économiques majeures et influence largement la vie des communes.

Pendant les années 1960, le tourisme « de masse » a prospéré un temps sur les bords de l'Ardèche. Il a généré la formation de plusieurs centres de vacances d'ampleur et une grande concentration des loisirs dans un cadre resserré.

Cette fréquentation intense des gorges, qui reste ponctuelle dans l'espace et dans le temps, est aujourd'hui mieux gérée et encadrée.

Les nouvelles attentes sociétales en matière de tourisme rejoignent celles des habitants, et visent un ancrage plus fort et mieux réparti avec les patrimoines naturels et culturels pour qu'ils ne soient pas réduits à des « décors à selfies ». Donner à voir, à comprendre et à vivre le territoire renforce l'attention au paysage et à la biodiversité et rend les acteurs socio-professionnels, les visiteurs et les habitants plus conscients des valeurs et fragilités.

En ce sens, il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts d'adaptation des pratiques. Ces évolutions concernent le renforcement d'actions de formation des professionnels du secteur aux patrimoines, de sensibilisation des publics, de diversification des offres et des conditions de découvertes. Elles concernent également l'amélioration de la mise en réseau des sites touristiques ou culturels et de leur préservation, valorisation et requalification.

#### Deux objectifs sont visés pour répondre à l'orientation 4 :

- 4.1. Développer et promouvoir un ancrage touristique avec les patrimoines, adapté aux évolutions climatiques et favorable aux habitants
- 4.2. Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges

# ORIENTATION 5

## Vers une gouvernance et des moyens affermis



Le territoire est expérimenté, engagé depuis longtemps dans sa préservation et sa mise en valeur patrimoniale et touristique. En témoignent les mesures de protection et de gestion menées depuis près de 100 ans, à différentes échelles : site classé, réserve naturel nationale, inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO notamment. Ses acteurs sont globalement organisés et sa gestion établie.

Toutefois, la conscience des enjeux n'est pas pleinement là ; les outils réglementaires sont parfois mal exploités, des temporisations persistent face à l'urgence climatique, la biodiversité ordinaire et ses enjeux restent méconnus, le label Grand Site de France continue à interroger, ...

La vision globale et partagée du territoire reste donc à conforter, la gouvernance et ses moyens à consolider.

Les ambitions pour le territoire en matière de gouvernance reposent sur :

- La réussite de l'Opération Grand Site de la Combe d'Arc, comme préalable à l'ensemble des actions
- La définition du cadre financier, matériel et humain nécessaire à la mise en œuvre concrète des actions identifiées.
- L'appropriation du Plan de Paysage et de Biodiversité par l'ensemble des acteurs privés et publics

### Trois objectifs précisent l'orientation 5 :

- 5.1. Formaliser et organiser la gestion du site classé de la Combe d'Arc
- 5.2. Affirmer la gouvernance du futur Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche
- 5.3. Animer le Plan de Paysage et de Biodiversité



Les 5 orientations sont déclinées en plusieurs objectifs dont la formulation, le nombre et l'urgence ont été discutés collectivement en ateliers (25 septembre 2024), en comité technique (08 novembre 2024) puis en Conseil de territoire (28 novembre 2024).

### ORIENTATION 1

Vers un capital nature sécurisé, moteur de l'économie locale

- 1.1. Préserver et valoriser les paysages «naturels» et la biodiversité
- 1.2. Améliorer la connaissance des patrimoines et la partager

### ORIENTATION 2

Vers des bourgs et des villages vivifiés

- 2.1. Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et la biodiversité des villages
- 2.2. Développer les mobilités actives et les transports collectifs et les valoriser dans le paysage
- 2.3. Conforter la vie des villages à l'année et l'économie circulaire

### ORIENTATION 3

Vers une agriculture renforcée, soutenue

- 3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité
- 3.2. Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine

### ORIENTATION 4

Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels

- 4.1. Développer et promouvoir une identité touristique autour des patrimoines (naturel, construit, agricole,...) adaptée aux évolutions climatiques et favorable aux habitants
- 4.2. Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges

### ORIENTATION 5

Vers une gouvernance et des moyens affermis

- 5.1. Formaliser et organiser la gestion du site classé de la Combe d'Arc
- 5.2. Affirmer la gouvernance du futur Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche
- 5.3. Animer le Plan de Paysage et de Biodiversité





Hameau de Rimouren





## IV. PISTES D'ACTION

---

Les pistes d'actions permettent de rendre les objectifs plus concrets. Elles préparent également la phase 3 à suivre du Plan de paysage et biodiversité, consacrée à l'élaboration du programme d'actions.

Elles sont issues des ateliers de concertation et de notre regard de paysagistes-concepteurs et d'écologues.



## OBJECTIF 1.1. Préserver et valoriser les paysages « naturels » et la biodiversité

### 1.1.1. Porter attention aux sites à forts enjeux écologiques et paysagers aujourd'hui non protégés

Par exemple :

- Recensement des sites à enjeux forts de biodiversité
- Élaboration de plans de gestion si nécessaires (enjeux fonciers, écologiques, déficitaires en connaissances, besoin en restauration, gestion de la fréquentation...)
- Renforcement des moyens humains de sensibilisation sur les sites emblématiques (ex : vallon du Tiourre, vallée de l'Ibie)
- Évaluation du besoin en protection réglementaire

### 1.1.2. Assurer la fonctionnalité des continuités écologiques et des milieux

Par exemple :

- Identification et atténuation des ruptures de continuités écologiques (seuils des rivières, zones urbaines, routes...)
- Maintien d'une trame forestière, de ripisylves et de milieux semi-ouverts sur le territoire
- Concertation territoriale au sujet d'actions de réintroduction d'espèces sauvages (herbivores, avifaune)

### 1.1.3. Soutenir les bonnes pratiques de gestion en faveur des paysages et des milieux

Par exemple :

- Révision de la gestion de certains bois en lien avec le changement climatique notamment
  - \* Création d'une charte forestière : créer des îlots d'avenir sur les parcelles publiques, favoriser le balivage, favoriser le vieillissement des bois, la libre évolution, la diversité et garantir la continuité forestière jusqu'à la Chartreuse de Valbonne et la Cèze.)
- Gestion des chèvres sauvages au regard des résultats de l'étude d'impact en cours

### 1.1.4. Prévenir le risque incendie

Par exemple :

- Adoption d'une stratégie paysagère et écologique lors de l'équipement des bois et garrigues (Pistes DFCI, réservoirs, surveillance, ...)
- Poursuite du remplacement des bois de pins par des essences moins inflammables (sauf pour le bois des Bruyères) et expérimentations d'essences adaptées au risque
- Aménagement et gestion des lisières autour des zones habitées
- Intensification de la sensibilisation du public

### 1.1.5. Encourager la sobriété énergétique et des usages de l'eau et planifier le développement des énergies renouvelables

Par exemple :

- Valorisation des documents existants ( ex : Charte départementale «photovoltaïque et foncier agricole» approuvée par la préfecture de l'Ardèche et la chambre d'agriculture de l'Ardèche)
- Développement d'un volet spécifique du PPB (définition d'une stratégie et harmonisation des documents d'urbanisme en matière d'EnR)
- Définition d'une charte du bon usage de l'eau et de l'énergie
- Intensification de la sensibilisation du public

## OBJECTIF 1.2. Améliorer la connaissance environnementale

Paysage, biodiversité, géologie

### 1.2.1. Développer le suivi des milieux et espèces dans un contexte de changement climatique

Par exemple :

- Poursuite des démarches existantes (suivis hydrologiques, des sécheresses, inventaires,...)
- Définition des différentes trames écologiques (vertes, bleues, noires,...)
- (...)

### 1.2.2. Améliorer les connaissances sur les secteurs du territoire et les groupes taxonomiques moins connus (mousses, lichens, invertébrés, connaissance des sols, des milieux souterrains, paléo-environnement)

Par exemple :

- Réalisation d'une synthèse des études existantes
- Élaboration d'inventaires
- Suivis du résultat des études

### 1.2.3. Réaliser des atlas des paysages et de la biodiversité par commune (ABC) ou à l'échelle du Grand Site

Par exemple :

- Inventaires locaux de la biodiversité, sur des espèces et des espaces ciblés au préalable.
- Inventaires pouvant être menés en partie de manière participative.
- Actions de sensibilisation
- Cartographies et analyse des enjeux afin d'émettre des recommandations.

### 1.2.4. Établir un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) des sites géologiques remarquables (notamment les grottes)

Par exemple :

- Amélioration de la connaissance des sites géologiques d'importance.
- Soutien aux sites les plus vulnérables et/ou emblématiques
- Préservation de la biodiversité afférente

### 1.2.5. Intensifier le partage des connaissances acquises

Par exemple :

- Réalisation de guides, articles, blogs
- Conférences
- Sorties thématiques
- (...)



# Spatialisation des objectifs

## ORIENTATION 1 /

Vers un capital nature sécurisé, moteur de la vie locale

### LÉGENDE

#### 1.1. Préserver et valoriser les paysages « naturels » et la biodiversité

1.1.1. Porter attention aux sites à forts enjeux écologiques et paysagers non protégés



Préservation des zones à forts enjeux écologiques



Préservation des sites à forts enjeux écologiques



Préservation des réseaux de mares



Amélioration de la lisibilité de l'emprise de la RNN

1.1.2. Assurer la fonctionnalité des continuités écologiques et des milieux

Ruptures potentielles de continuités écologiques à atténuer



Obstacles au déplacement de la faune aquatique



Extensions urbaines récentes

(Fond IGN) Évaluation de l'impact du réseau routier sur les continuités écologiques



Mise en valeur et préservation des ripisylves

1.1.3. Soutenir les bonnes pratiques de gestion des milieux



Parcelles forestières publiques, gérées par l'ONF : approfondir les démarches existantes en matière d'adaptation au changement climatique



Forêts de chênes verts, plus résilientes que les conifères au changement climatique



Cours d'eau directement exposés aux cultures et aux intrants potentiels

1.1.4. Prévenir le risque incendie



Pistes DFCL existantes



Citernes existantes

(Fond IGN) Routes et chemins : des coupes-feux à part entière



Remplacement des bois de pins par des essences moins inflammables (sauf le bois de Bruyère, ZNIEFF)



Gestion des lisières entre espaces habités et forestiers

Redéploiement pastoral



Landes



Friches agricoles

1.1.5. Encourager la sobriété énergétique et planifier le développement des énergies renouvelables

Zones déconseillées : Massif de la Dent de Rez, Gorges de l'Ardèche, Abords de l'Aven d'Orgnac, Ruisseau du Rimouren

#### 1.2. Améliorer la connaissance environnementale et la partager :

paysage, biodiversité, géologie, patrimoine historique

1.2.1. Améliorer les connaissances sur les secteurs du territoire et les groupes taxonomiques moins connus (mousses, lichens, invertébrés, connaissance des sols, des milieux souterrains, paléo-environnement)

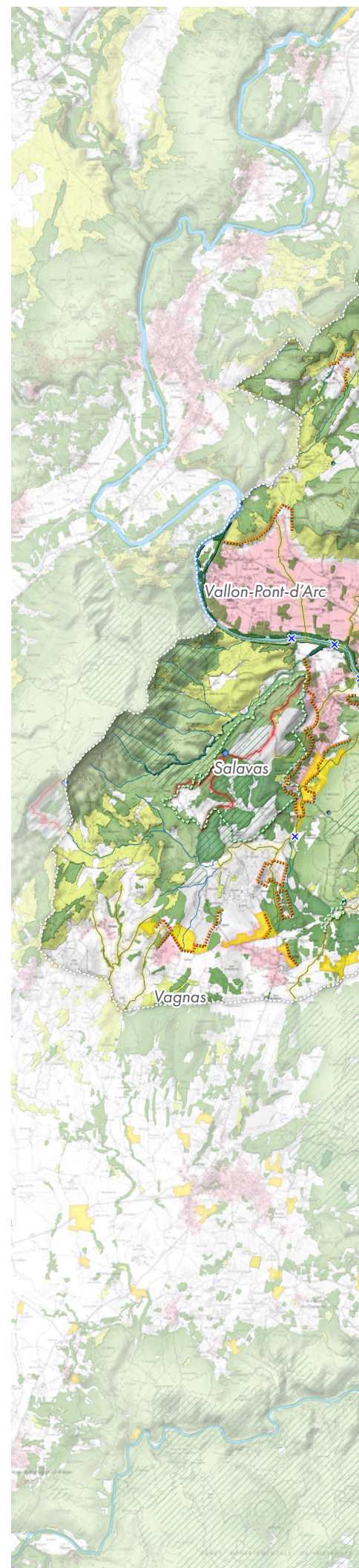
1.2.2. Développer le suivi des milieux et espèces dans un contexte de changement climatique

1.2.3. Réaliser des ABC

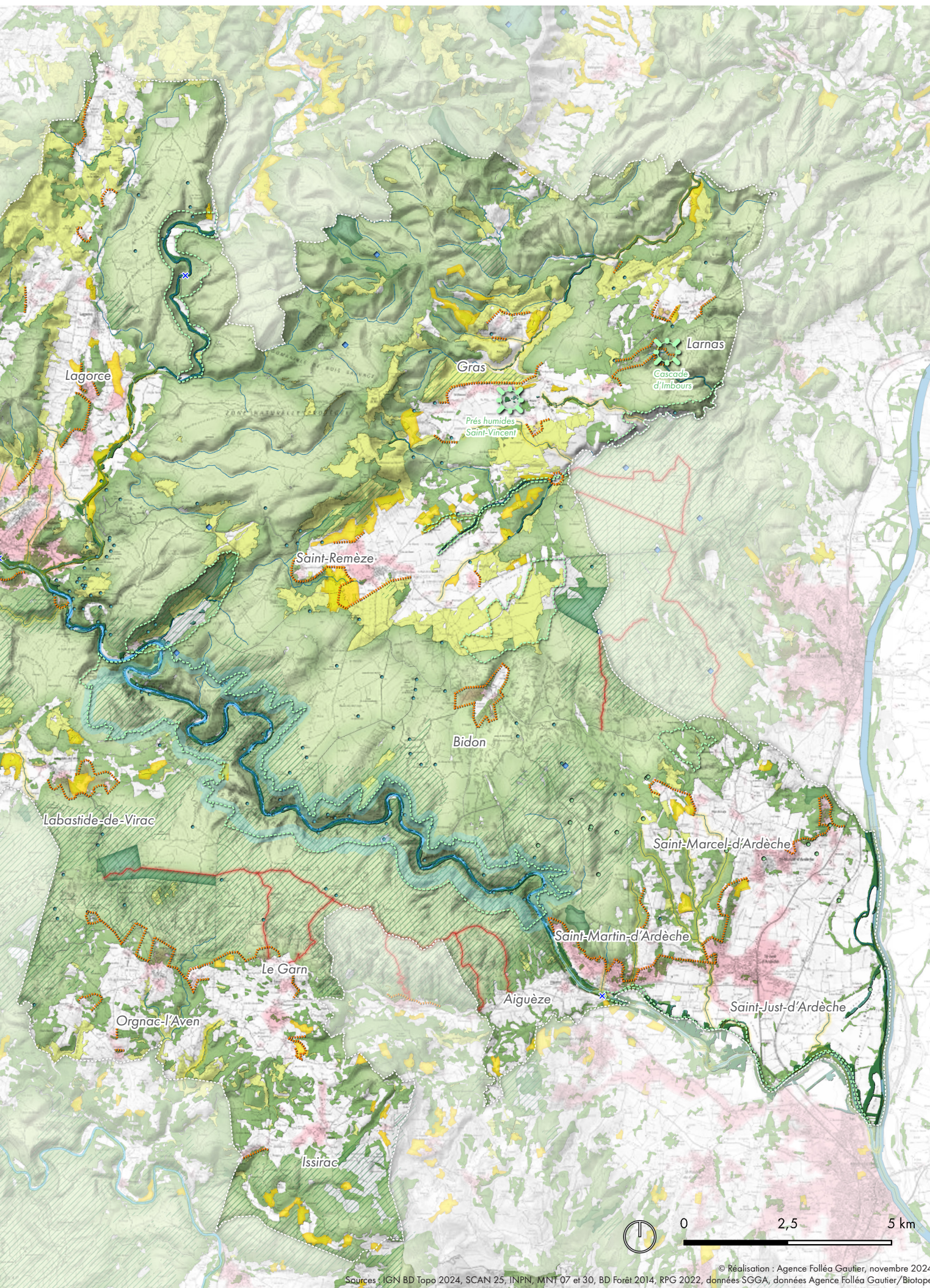
1.2.4. Établir un PSMV des sites géologiques remarquables

● Grottes, avens et gouffres

1.2.5. Intensifier le partage des connaissances acquises









## OBJECTIF 2.1. Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et la biodiversité des villages

### 2.1.1. Requalifier les espaces publics et les accès aux villages et aux gorges de l'Ardèche

Par exemple :

- Pré-identification des espaces publics à requalifier
- Conception, aménagement et gestion des espaces publics :
  - \* Maîtrise générale de la signalétique + publicité
  - \* Déploiement du règlement des enseignes de la CCGA
  - \* Création d'une signalétique Grand Site de France
  - \* Confort climatique (gestion de l'eau, ombrage, ...)
  - \* Circulations douces et limitation des stationnements en centre-ville
  - \* Utilisation de végétaux locaux
  - \* Maîtrise qualitative des bâtiments d'activités

### 2.1.2. Améliorer les quartiers récents d'urbanisation diffuse

Par exemple :

- Définition d'une trame paysagère pour chaque village ou quartier, préalable à toute densification (trame des espaces publics, trame verte et bleue, trame des circulations douces, trame des vues et perspectives, trame des espaces agricoles et naturels de proximité.)
- Réinvention de lisières villageoises (chemins/ dessertes agricoles, plantations protectrices des cultures/des riverains, espaces ouverts pour la réduction du risque incendie...)
- Application des principes de la charte architecturale et paysagère du PAH

### 2.1.3. Accompagner et maîtriser le développement photovoltaïque (toitures, ombrières...)

Par exemple :

- Identification des toitures photovoltaïques potentielles, adaptées aux sites et aux paysages
- Identification des stationnements favorables aux ombrières photovoltaïques
- Développement des centrales villageoises

### 2.1.4. Identifier et valoriser les perspectives et points de vue (vers - dans - depuis les villages)

Par exemple :

- Réalisation d'inventaires participatifs à l'échelle communale
- Identification de « circuits des points de vue villageois »
- Aménagement et gestion des belvédères (coupes ponctuelles dans les boisements, aménagements sécuritaires éventuels...)

### 2.1.5. Sensibiliser les élus et la population à la qualité architecturale et paysagère

Par exemple :

- Valoriser les outils existants (ex: charte architecturale et paysagère du Pays d'Art et d'Histoire)
- Mettre à jour et diffuser les brochures existantes sur le patrimoine remarquable des villages
- Accompagnement des projets des collectivités par des architectes et des paysagistes (emprise nécessaire, matériaux, plantations, désimperméabilisation,...) : Sollicitation du CAUE

### 2.1.6. Encourager la biodiversité dans les villages

Par exemple :

- Réalisation de diagnostics communaux partagés et participatifs
- Développement d'une pédagogie sur l'aménagement et la gestion écologique des espaces publics et privés :
  - \* Réalisation de guides (ex : extinction de l'éclairage nocturne dans les villages et le long des routes lorsque cela est possible et ajustement du type d'éclairage, préservation des formes architecturales propices à l'accueil de la biodiversité : nids d'hirondelles sous les charpentes, lézards dans les murets de pierre, choix des espèces, modes d'aménagement, modes de gestion, usage de l'eau, compostage...)

## OBJECTIF 2.2. Développer les mobilités actives et les transports collectifs et les valoriser dans le paysage

### 2.2.1. Réaliser un schéma des mobilités actives à l'échelle du futur Grand Site de France

Par exemple :

- Synthèse des démarches existantes :
  - \* Déploiement de la stratégie mobilité de la CC DRAGA
  - \* Démarche « Véhicule partagé en milieu rural » portée par l'ALEC07

### 2.2.2. Assurer les connexions entre les cheminements doux existants et en développer de nouveaux (entre les communes, avec les territoires voisins et les sites fréquentés)

Par exemple :

- Identification des itinéraires doux à développer :
  - \* Identification des « routes-paysage »
  - \* Déploiement des voies vertes et connexions à la via Rhôna
  - \* Réalisation de la connexion pedestre entre Vallon-Pont-d'Arc et St-Martin-d'Ardèche (34km)
  - \* Création de boucles de randonnée depuis le GR4 et GR4F
  - \* Réflexion sur la création d'un GRP avec la FFRP
  - \* Création d'itinéraires VTT itinérants (complémentaires à la Grande Traversée de l'Ardèche)
  - \* Développement de circuits thématiques type « Sentier des dolmens »
- Développement d'un circuit de découverte de la campagne au départ de chaque commune (réhabilitation des chemins communaux. Exemple d'Orgna-l'Aven)
- Réflexion sur le retour du train dans le sud du territoire
- Amélioration des routes en faveur du vélo et développement des services afférents (maison du vélo, services de réparation, prêt du matériel, infos touristiques, restauration,...)
- Réalisation d'un bilan carbone

### 2.2.3. Améliorer les traversées de l'Ardèche

Par exemple :

- Création d'une passerelle pour les vélos et les piétons entre Saint-Martin d'Ardèche et Aiguèze ou requalification du pont existant
- Revalorisation du pont de Salavas en faveur des mobilités douces
- Bac autotracté



## OBJECTIF 2.3. Conforter la vie des villages à l'année et l'économie circulaire

### 2.3.1. Soutenir le retour des habitants et des commerces, activités et services au cœur des villages

Par exemple :

- Intensification de la mobilisation des outils et interlocuteurs existants :
  - \* Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
  - \* Petites villes de demain, Villages d'avenir
  - \* Dispositif Denormandie
  - \* Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
  - \* DRAC (ABF)
  - \* Prime de sortie de la vacance
  - \* (...)
- Réalisation d'une étude pour identifier les besoins en logements et commerces
- Poursuite du déploiement du Très Haut Débit
- Amélioration de l'attractivité du bâti ancien (garages, cours jardinées, balcons, isolation performante, coût...)
- Acquisition de foncier par les communes et inventaire
- Encadrement des offres de location saisonnières au bénéfice des locations longue durée
- Réalisation d'un livret des commerces de proximité

### 2.3.2. Accompagner l'animation sociale, culturelle et festive des villages

Par exemple :

- Soutien à la création de tiers-lieux (association d'intérêt général avec financement publics/privés)
  - \* Services de proximité (poste, épicerie...)
  - \* Lieu de rencontre (café, espace culture...)
  - \* Espace de travail (coworking).
- Poursuite des fêtes villageoises en lien avec les spécificités du territoire (fête des vendanges, de la lavande, chantiers de rénovation du patrimoine, gastronomie...)
- Multiplication de sorties scolaires en lien avec les patrimoines locaux

### 2.3.3. Faciliter le travail et l'hébergement des saisonniers locaux

Par exemple :

- Formation et qualification des jeunes pour occuper les emplois saisonniers (notamment aux postes de guides nature)
- Amélioration de l'offre de logements
- Étude pour évaluer les besoins, toutes filières confondues (quand, quoi, où ?)
- Sensibilisation des propriétaires sur la rénovation du bâti en centre ancien, pour diminuer les logements vacants et insalubres. (ex: permanence 1 fois/mois par le CAUE)
- Utilisation de l'Espace Saisonnier des Gorges de l'Ardèche (OT 07)

### 2.3.4. Favoriser l'économie circulaire et locale du BTP

Par exemple :

- Développement des matériaux géo et bio-sourcés (production de chanvre, carrières locales, recycleries-ressourceries-composteriers ...)
- Réalisation d'un livret des fournisseurs locaux (où se fournir en pierres locales, détails sur la qualité des matériaux, leurs disponibilité, ...)
- Formation des aménageurs, artisans et autres entreprises du BTP à la qualité architecturale et paysagère du territoire (cf. Charte PAH)
- Mise en place une agence d'attractivité





Labastide-de-Virac



# Spatialisation des objectifs

## ORIENTATION 2/

Vers des bourgs et des villages vivifiés

### LÉGENDE

#### 2.1. Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et la biodiversité des villages

2.1.1. Requalifier les espaces publics et les accès (entrées/sorties) vers les villages et les gorges de l'Ardèche

*Gestion du risque inondation et ruissellement près des villages*

*Amélioration du confort thermique, des circulations douces et de l'intégration écologique des zones bâties*



Requalification des accès

Identification et protection des reliefs marquants de l'urbanisation

Mise en valeur et préservation des villages patrimoniaux

Requalification des espaces publics

2.1.2. Améliorer les quartiers récents d'urbanisation diffuse

(NC) Réinvention de lisières villageoises

Zones d'urbanisation diffuse

2.1.3. Accompagner et maîtriser le développement photovoltaïque (toitures, ombrières...)



Bâti : Identification des toitures adaptées aux sites et aux paysages

2.1.4. Identifier et valoriser les perspectives, points de vue vers/depuis/dans les villages

2.1.5. Sensibiliser les élus et la population à la qualité architecturale et paysagère

2.1.6. Encourager la biodiversité dans les villages

#### 2.2. Développer les mobilités actives et les valoriser dans le paysage

(Villages et extensions pavillonnaires, franchissements de l'Ardèche, de l'Ibie, traversées des espaces naturels, vers les sites patrimoniaux et touristiques)

2.2.1. Réaliser un schéma des mobilités actives à l'échelle du futur Grand Site de France

2.2.2. Assurer les connexions entre les cheminements doux existants et en développer de nouveaux (entre les communes, avec les territoires voisins et les sites fréquentés)



Voies vertes existantes (notamment la Via Rhôna)



Grande Traversée Ardèche VTT



GR



Principaux sentiers balisés



Route des Gorges : Développement des circulations douces



Aménagement de « routes-paysage »

2.2.3. Améliorer les traversées de l'Ardèche

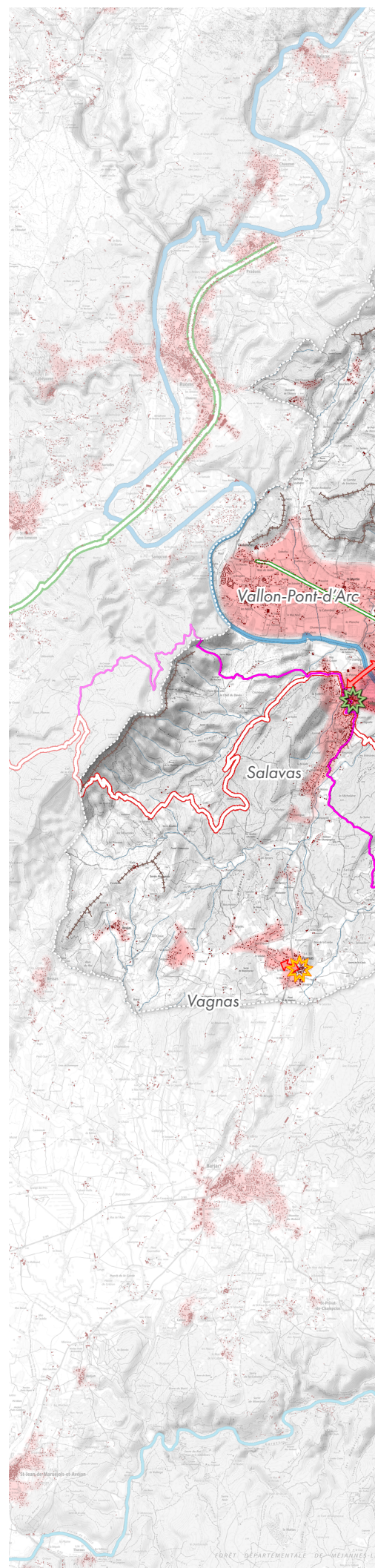
#### 2.3. Conforter la vie des villages à l'année et l'économie circulaire

2.3.1. Soutenir le retour des habitants et des services et activités au cœur des villages

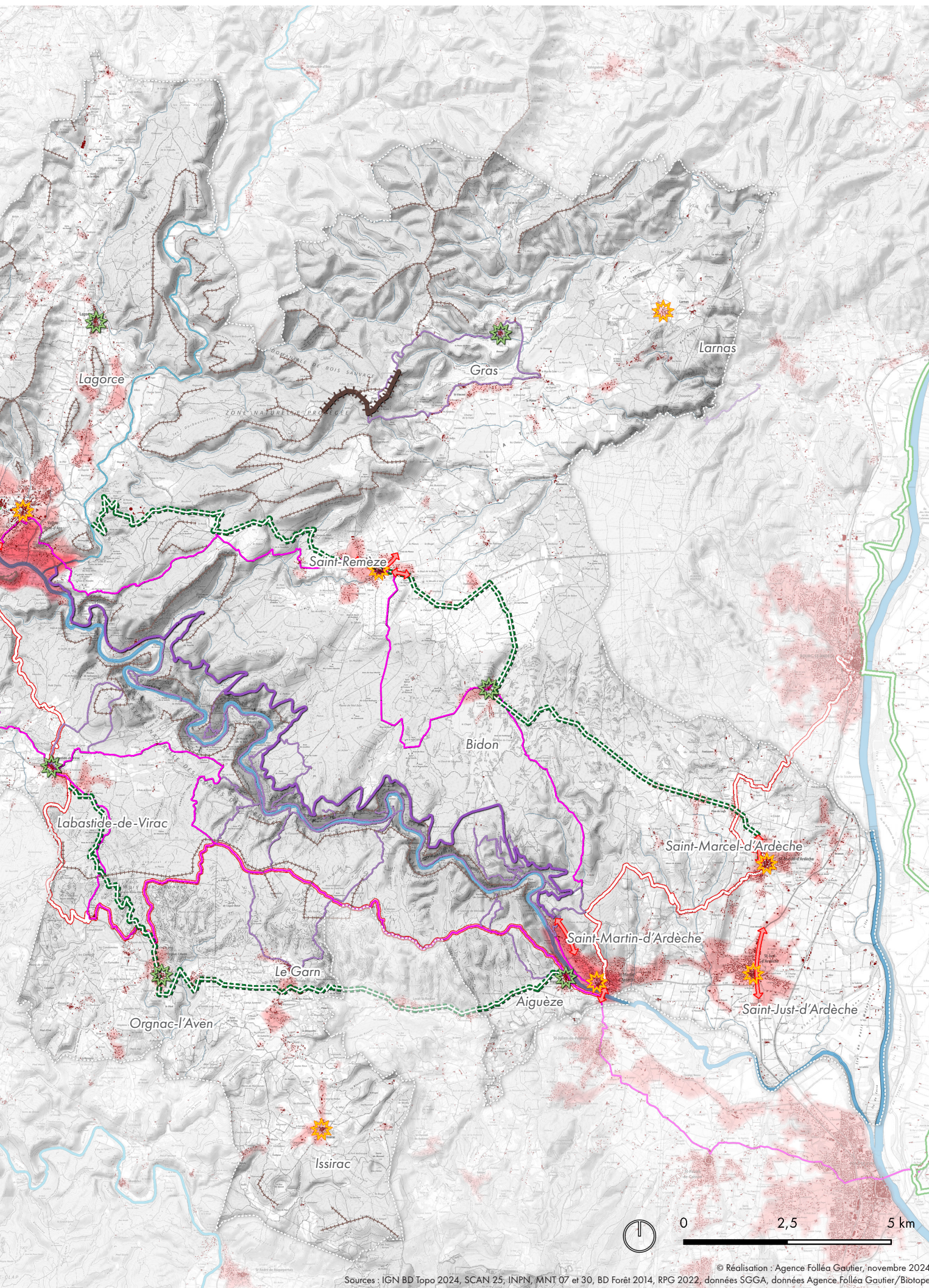
2.3.2. Accompagner l'animation sociale, culturelle et festive des villages

2.3.3. Faciliter le travail et l'hébergement des saisonniers du territoire

2.3.4. Favoriser l'économie circulaire et locale du BTP









## OBJECTIF 3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité

### 3.1.1. Protéger les terres agricoles, sur le long terme, contre leur urbanisation et leur enfrichement

Par exemple :

- Dispositifs pérennes (classement de sites, Zone Agricole Protégée (ZAP), Espaces Naturels Sensibles (ENS), Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP/PENAP/PAEN)
- Suivi des résultats du PEAN de la CCGA et application éventuelles aux autres territoires
- Anticipation des transmissions d'exploitation pour éviter la déprise
  - \* Acquisition de foncier agricole public sur des parcelles stratégiques (importantes pour le paysage ou la biodiversité mais difficiles à rentabiliser pour un agriculteur)
  - \* Prise de contact avec les agriculteurs quelques années avant la retraite (entre 0 et 5 ans) et identification des cédants
  - \* Aide à l'installation
  - \* Forum dédié à la transmission
- Remise en valeur des terres incultes ou sous-exploitées via la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)

### 3.1.2. Encourager la diversité des productions locales (lavande, pastoralisme, viticulture, arboriculture, maraîchage, agro-alimentaire, nouvelles cultures)

Par exemple :

- Valorisation de leur rôle dans les paysages et la vie locale (soutien financier, contractualisation, aide à la structuration des filières,...)
- Soutien aux expérimentations
- Études économiques pour la pérennisation des filières (la lavandiculture sur le plateau notamment)

### 3.1.3. Accompagner le déploiement du pastoralisme, gestionnaire des milieux

Par exemple :

- Poursuite des expérimentations sur le secteur de la Dent de Rez
- Identification des lieux à potentiel pastoral (friches, espaces de lutte contre les incendies,...) < exemple du périmètre de l'AFP
- Accompagnement des éleveurs par la chambre d'agriculture

- Création d' Espaces Naturels Sensibles (ENS) qui peuvent être gérés par le pastoralisme
- Anticipation de la coexistence probable avec le loup
  - \* Sensibilisation/formation des éleveurs et des habitants (notamment sur les chiens de troupeaux, qui ne sont pas une tradition dans la région)
  - \* Soutien aux mesures de protection pour chaque troupeau
  - \* Étude des conditions d'acceptabilité écologique et sociale du loup

### 3.1.4. Promouvoir les pratiques agro-écologiques

Par exemple :

- Soutien aux démarches agricoles durables
  - \* MAEC (par ex : arrêt de l'utilisation d'intrants à proximité des cours d'eau)
  - \* Baux environnementaux
- Réalisation de suivis écologiques
- Prévention des sécheresses :
  - \* Création de réservoirs agricoles collectifs
  - \* Sensibilisation des irriguants et des habitants aux économies d'eau :
    - \* Développement d'une information régulière présenter l'état de la ressource, les mesures de restriction
    - \* Formation des conseillers agricoles et les agriculteurs, notamment lors de l'installation de jeunes agriculteurs (mesures préconisées par l'EPTB de l'Ardèche)
    - \* Interdiction d'arroser les pelouses et systématisation des réservoirs d'eau de pluie
  - \* Développement de techniques agricoles économes en eau :
    - \* Adaptation des cultivars
    - \* Enherbement des vignes
    - \* Expérimentation de nouvelles cultures : cultures de pistachiers, aromatiques, médicinales,...
- \* Appui des CIVAM de l'Ardèche et du Gard

## OBJECTIF 3.2. Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine

### 3.2.1. Favoriser l'agri-tourisme et la qualité de l'accueil à la ferme

Par exemple :

- Poursuite des démarches existantes comme la labellisation «Vignerons et découverte»
- Visites de fermes exemplaires
- Amélioration des espaces d'accueil et de vente
- Facilitation des changements de destination des vieux bâtiments agricoles
- Mise en valeur de l'offre touristique agricole sur les publications des Offices de Tourisme

### 3.2.2. Encourager les circuits courts et promouvoir les productions locales

Par exemple :

- Extension et intensification du Plan Alimentaire Territorial (PAT) de la CC des Gorges de l'Ardèche
- Développement d'autres AOC ou AOP, de labels haute qualité
- Développement des circuits courts pour les particuliers (AMAP, marchés annuels, boutiques de producteurs...)
- Promotion des produits locaux
  - \* Développement de la commercialisation des productions dans les grandes surfaces du secteur pour garantir les prix
  - \* Approvisionnement de la restauration collective publique et privée
  - \* Mise en place d'un magasin de production locale sur le secteur fréquenté de Bourg-Saint-Andéol.

### 3.2.3. Réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti et paysager agricole et rural

Par exemple :

- Réalisation d'un inventaire du patrimoine rural
- Création de boucles de randonnées thématiques
- Soutien aux associations locales de préservation du patrimoine
- Soutien aux dynamiques communales (ex : Gras, Larnas, Le Garn)

### 3.2.4. Accompagner la requalification architecturale et paysagère des bâtiments agricoles : résorption de points noirs, amélioration, reconversion,...

Par exemple :

- Sensibilisation des agriculteurs :
  - \* Installation d'un accompagnement technique systématique (architecture, paysage, écologie)
- Réalisation d'un complément à la charte paysagère du PAH : définition de règles d'insertion paysagère des bâtiments agricoles, à intégrer dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi).
- Définition d'un cadre en matière d'agri-voltaïsme
- Soutien à la déconstruction des bâtiments désaffectés



# Spatialisation des objectifs

## ORIENTATION 3/

Vers une agriculture renforcée, soutenue

### LÉGENDE

#### 3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente et favorable aux paysages, à la biodiversité et aux services écosystémiques

3.1.1. Protéger les terres agricoles sur le long terme contre leur urbanisation et leur enrichissement

3.1.2. Encourager la diversité des productions locales (lavande, pastoralisme, viticulture, arboriculture, maraîchage, agro-alimentaire, nouvelles cultures)

-  Parcelles de lavandiculture existantes : Soutien au maintien de la lavande sur le plateau de Saint-Remèze
-  Viticulture à pérenniser (notamment dans la plaine du Rhône)
-  Vergers à pérenniser (notamment au sud)
-  Ensemble des zones cultivées : expérimentation de nouvelles pratiques et cultures pour s'adapter au changement climatique
-  Prairies

3.1.3. Accompagner le déploiement du pastoralisme, gestionnaire des milieux

3.1.4. Promouvoir les pratiques agro-écologiques

-  Pâturage des landes et garrigues qui ont tendance à se refermer
-  Reconquête pastorale ou agricole des friches à déployer
-  Développement du pâturage en sous-bois de chênes verts et pubescents
-  Parcelles en agriculture biologique : Poursuite des démarches de gestion écologique des parcelles (Enherbement des rangs de vignes, maintien de haies, murets et arbres isolés...)

#### 3.2. Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine

3.2.1. Favoriser l'agri-tourisme et la qualité de l'accueil à la ferme



Valorisation des nombreuses exploitations agricoles sur le territoire

3.2.2. Encourager les circuits courts et promouvoir les productions locales

(NC) Plan alimentaire territorial de la CC des Gorges de l'Ardèche :  
Extension et intensification des PAT



Commercialisation systématique des productions locales dans les grandes surfaces du secteur

3.2.3. Réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti et paysager agricole et rural

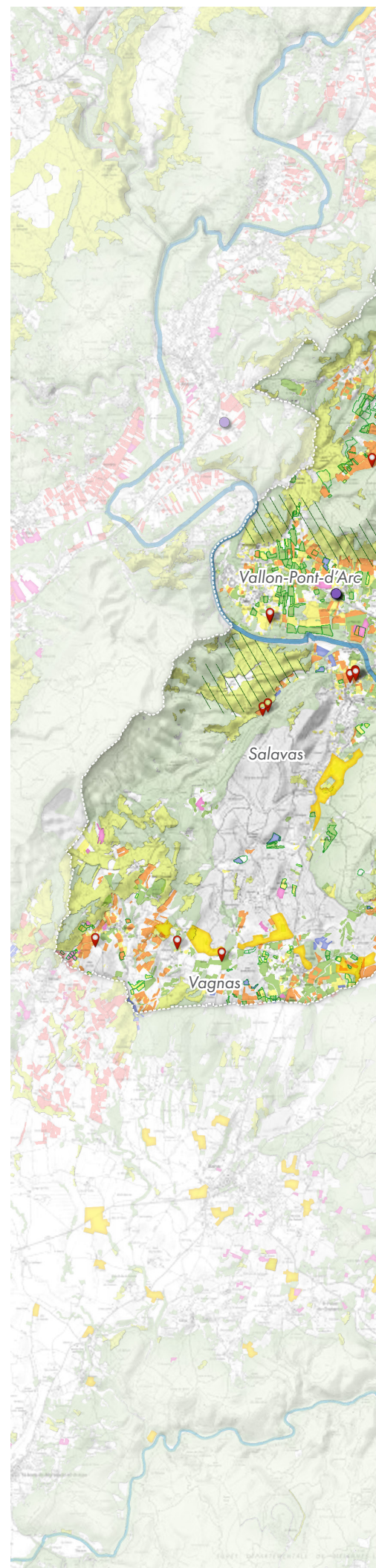


Préservation du réseau dense de murets et terrasses

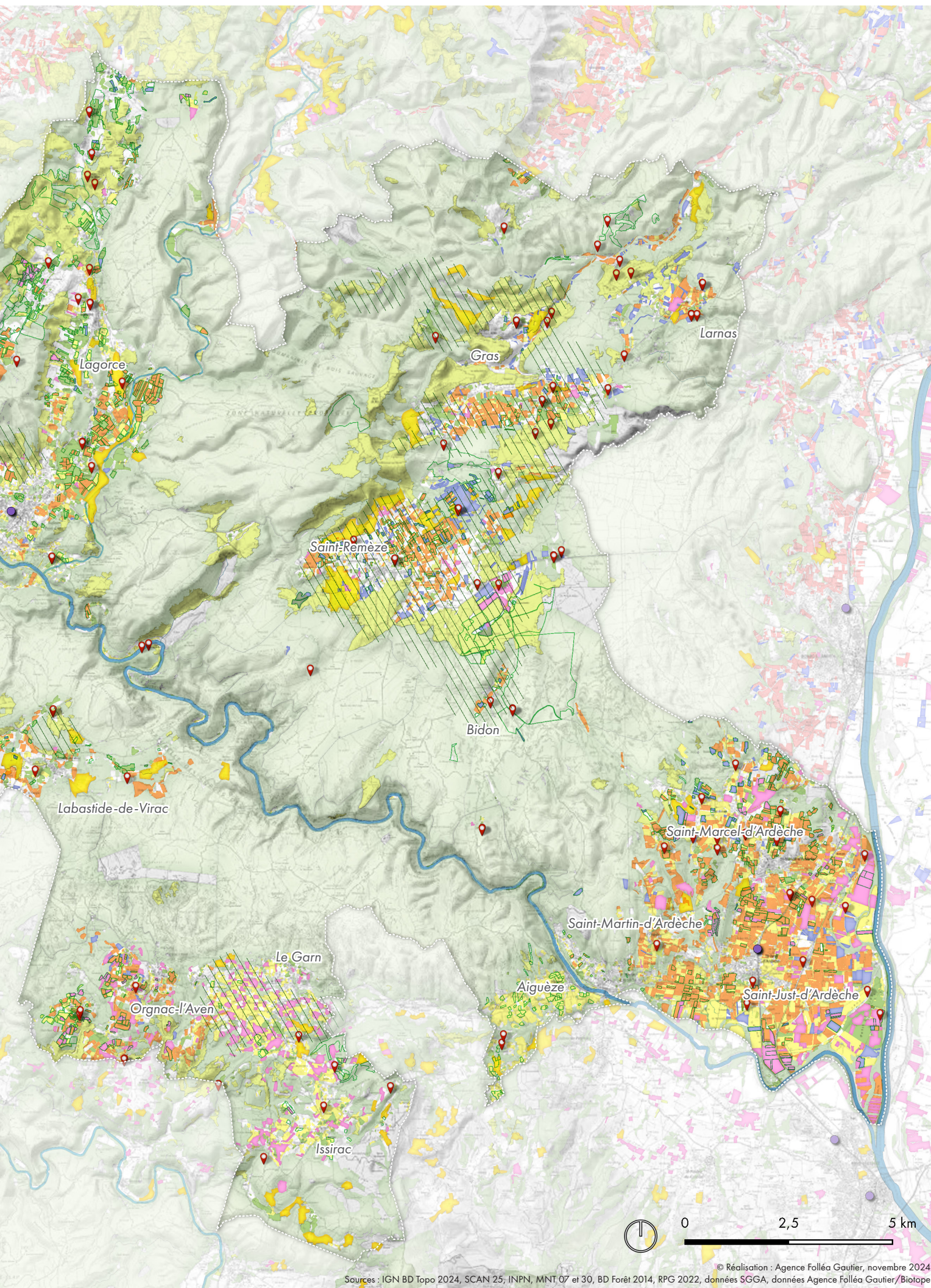
(NC)

Inventaire du patrimoine rural

3.2.4. Accompagner la reconversion des bâtiments d'activités agricoles et assurer leur bonne intégration dans leur environnement







© Réalisation : Agence Folléa Gautier, novembre 2024  
Sources : IGN BD Topo 2024, SCAN 25, INPN, MNT 07 et 30, BD Forêt 2014, RPG 2022, données SGGA, données Agence Folléa Gautier/Biotope



## 4.1. Développer et promouvoir une identité touristique autour des patrimoines adaptée aux évolutions climatiques et favorable aux habitants

### 4.1.1. Développer et prioriser les visites naturalistes guidées

Par exemple :

- En canoë, à pied, à vélo, à cheval, avec un âne, y compris des visites nocturnes
- Sensibilisation du public au démarrage des activités sportives et de loisirs
- Formation des acteurs du tourisme (cf. Saisonnières 2.3.3)
- Poursuivre le développement du réseau d'ambassadeurs engagé depuis 20 ans (financement et multiplication de médiateurs)
- Création de journées paysages et patrimoines au sens large

### 4.1.2. Favoriser l'offre de contemplation de la nature et des paysages

Par exemple :

- Développement d'une information plus qualitative pour la route des gorges (sentier d'interprétation, renforcement des informations aux points de vue,...)
- Développement d'une information sur les sites de bivouacs
- Création d'un site d'observation des rapaces (le belvédère du serre Tourre, déjà régulièrement utilisé à cet effet ?)
- Création d'une maison du Grand Site
- Encouragement au retour d'espèces herbivores comme le chamois ou le cerf
- Développement d'interventions d'artistes (cf. GR7 "le partage des eaux")

### 4.1.3. Donner à voir et à comprendre l'histoire du territoire

Par exemple :

- Valorisation du patrimoine
  - \* Réalisation d'inventaires communaux (petit parcellaire, murets et terrasses en pierre, haies, arbres isolés, fermes traditionnelles, calades, chapelles, cimetières, moulins, calvaires, dolmens ...)
  - \* Protection concertée du patrimoine rural dans les documents d'urbanisme
  - \* Soutien au développement d'associations locales assurant le suivi, le travail d'inventaire et l'animation
  - \* Mise en valeur des sites patrimoniaux fréquentés (Maladrerie des templiers, sentiers des dolmens, château xx,...)
- Poursuite du développement de la filière préhistoire (en complément de Chauvet et de l'Aven d'Orgnac)
- Amélioration des connaissances en favorisant la recherche (étudiants en histoire- archéo- ethno)

### 4.1.4. Valoriser ou requalifier les sites fréquentés et résorber les points noirs

Par exemple :

- Identification des sites concernés : bivouacs de Gaud et de Gournier, Maladrerie des Templiers, Châtaigneraie, plage du Pont Cassé, coopératives agricoles, Trou de la Lune, accès aux campings, points de collecte, musées, grottes, plages,....
- Conception, aménagement et gestion des sites
- Publications/communications sur les projets exemplaires

#### 4.1.5. Optimiser la gestion de l'eau et valoriser la fraîcheur

Par exemple :

- Valorisation de la fraîcheur (baignade, grottes, arbres d'ombrage, ombrières,...)
  - \* Systématisation de l'ombrage des espaces d'accueil et des circulations
  - \* Déminéralisation des stationnements, espaces publics, routes, chemins
  - \* Développement d'un maillage de sites frais (souterrains notamment)
  - \* Diminution de l'impact des piscines et des jeux aquatiques touristiques sur la ressource en eau

- Réalisation d'une «charte des bonnes pratiques»
- Réutilisation des eaux des grandes piscines / centres aquatiques
  - \* Installation d'espaces de récupération des eaux déchlorées et utilisation pour l'entretien courant, pour la lutte contre les incendies...

## 4.2. Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges

#### 4.2.1. Développer des contenus culturels complémentaires entre les sites

Par exemple :

- Création de groupes de réflexion :
  - \* Sur les points de vue de la route des Gorges
  - \* Sur les sites souterrains
  - \* (...)

#### 4.2.2. Développer une gestion harmonisée des chemins de randonnée

Par exemple :

- Coordination du réseau quel que soit le gestionnaire, la collectivité compétence, (entretien, balisage, mobilier,...)
  - \* Réflexions communes entre les Offices de Tourisme 30 et 07, les CC et CA
  - \* Lien avec le PDIPR, mention aux randos-paysages

#### 4.2.3. Connaître et mettre en œuvre des outils de maîtrise de la fréquentation

Par exemple :

- Prolongement de la stratégie de l'AMI Atout France (SGGA+SPL+CREPS) en cours
- Amélioration de la connaissance de la fréquentation des sites
- Adaptation des usages au regard des sensibilités des paysages et des milieux (ex : sites de nidification, zone de migration, risque érosion, ...)
- Sensibilisation des prescripteurs de loisirs/sport de nature



# Spatialisation des objectifs

## ORIENTATION 4/

Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels

### LÉGENDE

#### 4.1. Développer et promouvoir une identité touristique autour des patrimoines adaptée aux évolutions climatiques et favorable aux habitants

##### 4.1.1. Développer et prioriser les visites naturalistes et culturelles guidées



Financement et multiplication de médiateurs et éco-gardes, en particulier sur les lieux très fréquentés

##### 4.1.2. Favoriser l'offre de contemplation de la Nature et des paysages



Points de vue et belvédères existants : approche culturelle et sensibilisation à approfondir. Création d'un site d'observation des rapaces au belvédère du serre de Tourre ?

##### 4.1.3. Donner à voir et à comprendre l'histoire du territoire



Valorisation des sites patrimoniaux comme la Maladrerie des Templiers ou les sites dolméniques

##### 4.1.4. Valoriser ou requalifier les sites fréquentés ou à potentiel et résorber les points noirs



Maillage de sites touristiques reconnus ou à potentiel (fermes, coopératives agricoles, sites de baignade, musées, sites d'escalade, centres-équestre, parcs de loisirs, maisons forestières, départs de sentiers découverte, sites de sport en eau vive,...



Identification des accès aux campings, musées ou hébergements touristiques à requalifier

##### 4.1.5. Optimiser la gestion de l'eau et valoriser la fraîcheur



Valoriser la fraîcheur des grottes, avens et gouffres

#### 4.2. Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges

##### 4.2.1. Développer des contenus culturels complémentaires entre les sites

##### 4.2.2. Développer une gestion harmonisée des chemins de randonnée



Voies vertes existantes (notamment la Via Rhôna)



Grande Traversée Ardèche VTT



GR



Principaux sentiers balisés

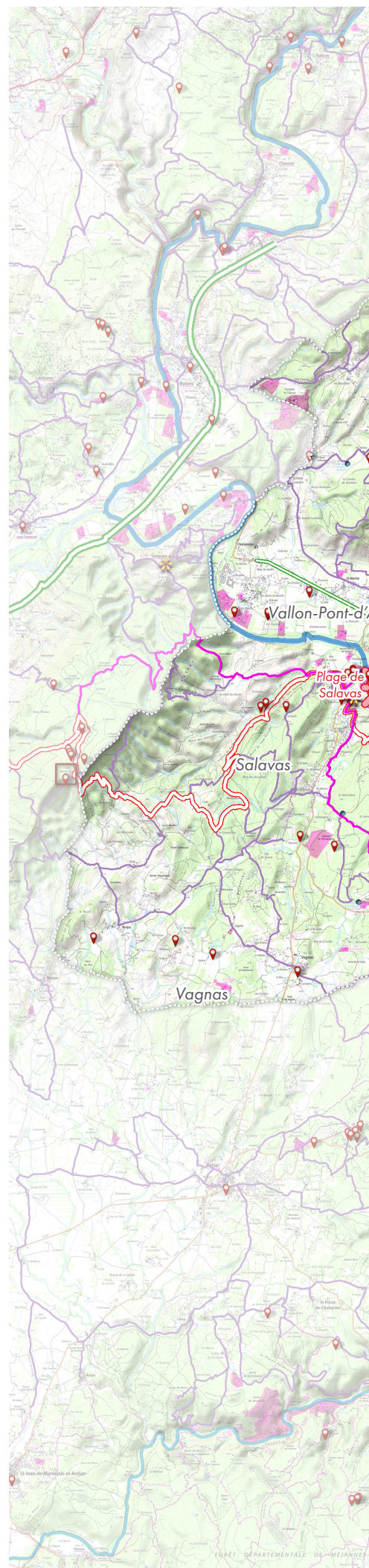


Route des Gorges : Développement des circulations douces

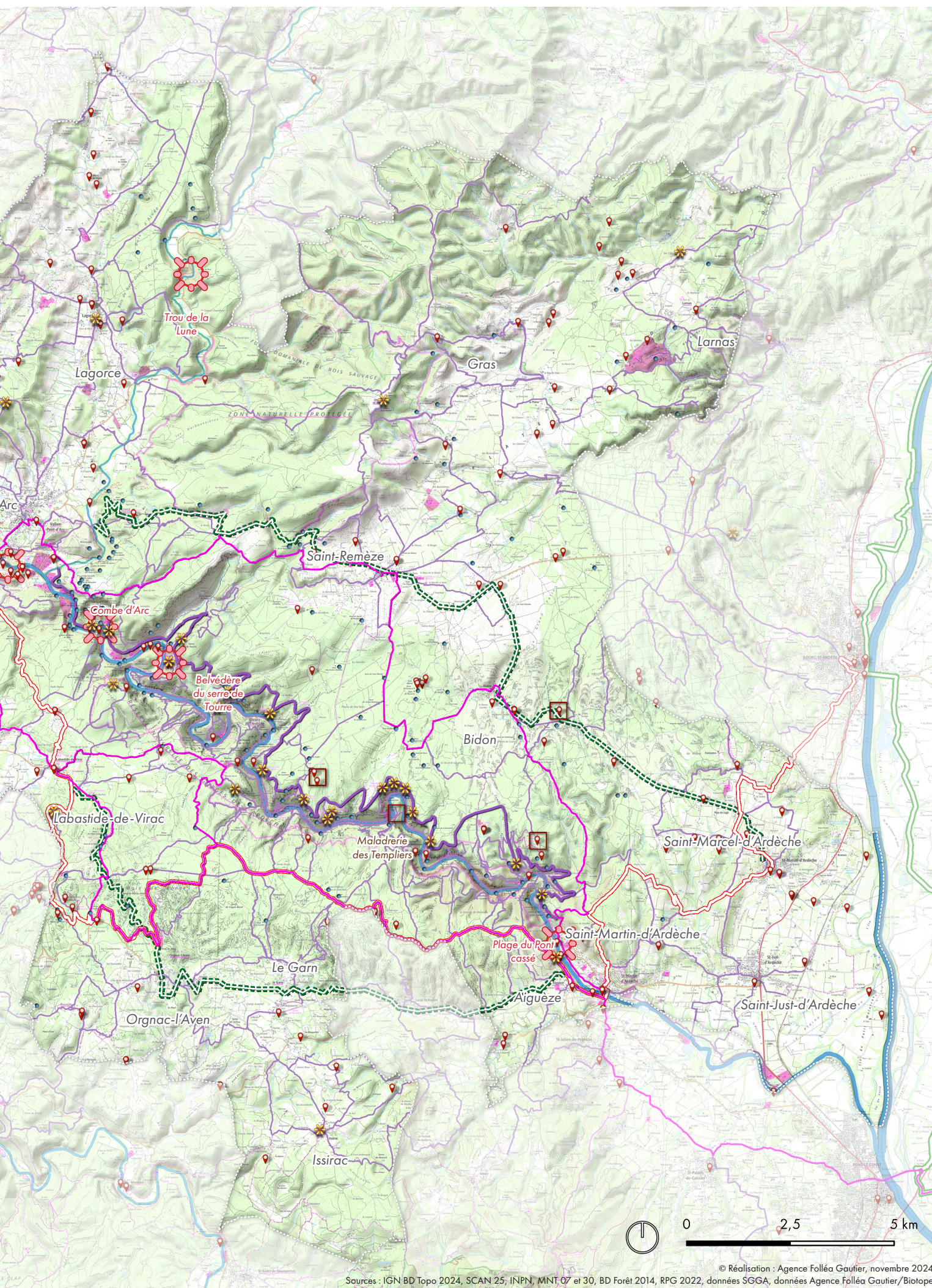


Aménagement de « routes-paysage »

##### 4.2.3. Connaître et mettre en œuvre des outils de maîtrise de la fréquentation









## 5.1. Formaliser et organiser la gestion du site classé de la Combe d'Arc

5.1.1. Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion de la Combe d'Arc (site classé)

5.2.2. Suivre et contribuer au plan de gestion UNESCO de la grotte Chauvet





## 5.2. Affirmer la gouvernance du futur Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche

### 5.2.1. Faire évoluer l'instance de gouvernance du SGGA en intégrant les EPCI

Par exemple :

- Intégrer les CC dans la gouvernance au regard des compétences tourisme, sentiers, PLUi...

### 5.2.2. Transformer le Conseil de Territoire en comité consultatif élargi à des acteurs associatifs et socio-professionnels

### 5.2.3. Développer le partenariat entre les offices de tourisme du Gard et de l'Ardèche

Par exemple :

- Compréhension des dynamiques touristiques à l'échelle du territoire SGGA
- Stratégie et communication communes
  - \* Création d'une commission tourisme copilotée par les offices de tourisme (Gard/Ardèche)

### 5.2.4. Développer une association des Amis du Grand Site

### 5.2.5. Réaliser une charte d'engagement sur le PPB avec les acteurs socio-économiques

## 5.3. Animer le Plan de Paysage et de Biodiversité

### 5.3.1. Développer la sensibilisation des élus et des habitants pour faciliter l'appropriation de la démarche

Par exemple :

- Présentation du PPB aux conseils municipaux
- Création d'un « livret du bien vivre ensemble »
- Présence de médiateurs sur des sites clés (lieux fréquentés, belvédères, utilisés lors d'événements particuliers...)
- Rencontres régulières entre les élus (accompagnés d'animateurs) autour des questions de paysage et de biodiversité
- Rendez-vous annuel festif et grand public sur le paysage et la biodiversité
- (...)

### 5.3.5. Favoriser la cohérence entre les politiques (urbanisme, agricole, TEPOS, PAT,...)

Par exemple :

- Rencontres entre EPCI
- Mise en place d'un "Atelier permanent des projets"

### 5.3.6. Créer un outil de suivi du plan d'actions

### 5.3.7. Réaliser des animations à destination des habitants (y compris les scolaires)

Par exemple :

- Chantiers participatifs, lectures de paysages, entretien des sites, identification de points de vue, élaboration d'une palette végétale idéale pour chaque village ...

### 5.3.2. Mettre en place une mission AMO/MOE de paysagiste (marché à bons de commande)

### 5.3.3. Recruter un animateur (poste cofinancé) pour renforcer le chef de projet Grand Site

### 5.3.4. Faire valoir la plus-value du PPB dans les documents existants (SCOT, PLUi, politiques sectorielles)

### 5.3.8. Rechercher des financements complémentaires des actions

Par exemple :

- Opportunité et faisabilité d'un nouveau dispositif type " 1 % paysage, cadre de vie et développement ", ..
- Co-financement
- Veille active





# V. SYNTHÈSE

---



# V. 1. Spatialisation globale des objectifs

## ORIENTATION 1 /

Vers un capital nature sécurisé, moteur de la vie locale

### 1.1. Préserver et valoriser les paysages « naturels » et la biodiversité

1.1.1. Porter attention aux sites à forts enjeux écologiques et paysagers non protégés

- Préservation des zones à forts enjeux écologiques
- Préservation des sites à forts enjeux écologiques
- Préservation des réseaux de mares
- Amélioration de la lisibilité de l'emprise de la RNN

1.1.2. Assurer la fonctionnalité des continuités écologiques et des milieux

Ruptures potentielles de continuités écologiques à atténuer

- Obstacles au déplacement de la faune aquatique
- Extensions urbaines récentes
- (Fond IGN) Évaluation de l'impact du réseau routier
- Mise en valeur et préservation des ripisylves

1.1.3. Soutenir les bonnes pratiques de gestion des milieux

- Parcelles forestières publiques : poursuite des démarches d'adaptation au changement climatique
- Forêts de chênes verts relativement résilientes
- Cours d'eau directement exposés aux intrants agricoles

1.1.4. Prévenir le risque incendie

- Pistes DFCI existantes
- Citernes existantes
- (Fond IGN) Routes et chemins : des coupes-feux à part entière
- Remplacement des bois de pins par des essences moins inflammables (sauf le bois de Bruyère, ZNIEFF)
- Gestion des lisières entre espaces habités et forestiers

Redéploiement pastoral

- Landes
- Friches

1.1.5. Encourager la sobriété énergétique et planifier le développement des énergies renouvelables

Zones déconseillées : Massif de la Dent de Rez, Gorges de l'Ardèche, Abords de l'Aven d'Ornac, Ruisseau du Rimouren

### 1.2. Améliorer la connaissance environnementale et la partager : paysage, biodiversité, géologie, patrimoine historique

- 1.2.1. Améliorer les connaissances sur les secteurs du territoire et les groupes taxonomiques moins connus
- 1.2.2. Développer le suivi des milieux et espèces
- 1.2.3. Réaliser des ABC
- 1.2.4. Établir un PSMV des sites géologiques remarquables
- 1.2.5. Intensifier le partage des connaissances acquises

## ORIENTATION 3 /

Vers une agriculture renforcée, soutenue

### 3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente et favorable aux paysages, à la biodiversité et aux services écosystémiques

3.1.1. Protéger les terres agricoles sur le long terme

3.1.2. Encourager la diversité des productions locales

- Soutien à la lavandiculture
- Viticulture à pérenniser (notamment dans la plaine du Rhône)
- Vergers à pérenniser (notamment au sud)
- Ensemble des zones cultivées : expérimentation de nouvelles pratiques et cultures pour s'adapter au changement climatique
- Prairies

3.1.3. Accompagner le déploiement du pastoralisme, gestionnaire des milieux

3.1.4. Promouvoir les pratiques agro-écologiques

- Pâturage des landes et garrigues qui ont tendance à se refermer
- Reconquête pastorale ou agricole des friches à déployer
- Développement du pâturage en sous-bois
- Parcelles en agriculture biologique : Poursuite des démarches de gestion écologique des parcelles (Enherbement des rangs de vignes, maintien de haies, murets et arbres isolés...)

### 3.2. Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine

3.2.1. Favoriser l'agri-tourisme et la qualité de l'accueil à la ferme

- Valorisation des nombreuses exploitations agricoles

3.2.2. Encourager les circuits courts et promouvoir les productions locales

(NC) Plan alimentaire territorial de la CC des Gorges de l'Ardèche : Extension et intensification des PAT

- Commercialisation systématique des productions locales dans les grandes surfaces du secteur

3.2.3. Réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti et paysager agricole et rural

(NC) Préservation du réseau dense de murets et terrasses

(NC) Inventaire du patrimoine rural

3.2.4. Accompagner la reconversion des bâtiments d'activités agricoles et assurer leur bonne intégration dans leur environnement

## ORIENTATION 2 /

Vers des bourgs et des villages vivifiés

### 2.1. Identifier, pérenniser et mettre en valeur les patrimoines villageois

2.1.1. Requalifier les espaces publics et les accès vers les villages et les gorges

Gestion du risque inondation et ruissellement près des villages

Amélioration du confort thermique, des circulations douces et de l'intégration écologique des zones bâties

- Requalification des accès
- Identification et protection des reliefs marquants de l'urbanisation
- Mise en valeur et préservation des villages patrimoniaux
- Requalification des espaces publics

2.1.2. Améliorer les quartiers récents d'urbanisation diffuse

- (NC) Réinvention de lisières villageoises
- Zones d'urbanisation diffuse

2.1.3. Accompagner et maîtriser le développement photovoltaïque

Bâti : Identification des toitures adaptées aux sites et aux paysages

- 2.1.4. Identifier et valoriser les points de vue vers/depuis/dans les villages
- 2.1.5. Sensibiliser les élus et la population à la qualité architecturale et paysagère
- 2.1.6. Encourager la biodiversité dans les villages

### 2.2. Développer les mobilités actives et les valoriser dans le paysage

2.2.1. Réaliser un schéma des mobilités actives à l'échelle du futur Grand Site de France

2.2.2. Assurer les connexions entre les cheminements doux existants et en développer de nouveaux (entre les communes, avec les territoires voisins et les sites fréquentés)

- Voies vertes existantes (notamment la Via Rhôna)
- Grande Traversée Ardèche VTT
- GR
- Principaux sentiers balisés
- Route des Gorges : Développement des circulations douces
- Aménagement de « routes-paysage »

2.2.3. Améliorer les traversées de l'Ardèche

### 2.3. Conforter la vie des villages à l'année et l'économie circulaire

2.3.1. Soutenir le retour des habitants et des services et activités au cœur des villages

2.3.2. Accompagner l'animation sociale, culturelle et festive des villages

2.3.3. Faciliter le travail et l'hébergement des saisonniers du territoire

2.3.4. Favoriser l'économie circulaire et locale du BTP

## ORIENTATION 4 /

Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels

### 4.1. Développer et promouvoir une identité touristique autour des patrimoines adaptée aux évolutions climatiques et favorable aux habitants

4.1.1. Développer et prioriser les visites naturalistes et culturelles guidées

Financement et multiplication de médiateurs et éco-gardes, en particulier sur les lieux très fréquentés

4.1.2. Favoriser l'offre de contemplation de la Nature et des paysages

Belvédères existants : Sensibilisation à approfondir. Création d'un site d'observation des rapaces au serre de Tourne ?

4.1.3. Donner à voir et à comprendre l'histoire du territoire

Valorisation des sites patrimoniaux comme la Maladrerie des Templiers ou les sites dolméniques

4.1.4. Valoriser les sites fréquentés ou à potentiel et résorber les points noirs

Maillage de sites touristiques reconnus ou à potentiel (fermes, coopératives agricoles, sites de baignade, musées, sites d'escalade, centres-équestre, parcs de loisirs, maisons forestières, départs de sentiers découverte, sites de sport en eau vive, ...)

4.1.5. Optimiser la gestion de l'eau et valoriser la fraîcheur

Valoriser la fraîcheur des grottes, avens et gouffres

### 4.2. Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges

4.2.1. Développer des contenus culturels complémentaires entre les sites

4.2.2. Développer une gestion harmonisée des chemins de randonnée

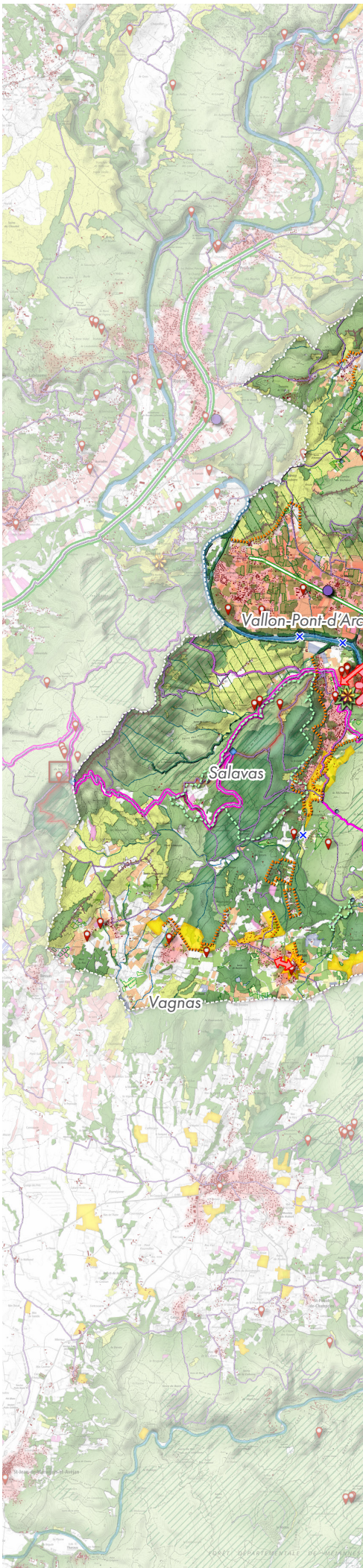
(cf. 2.2.2.)

4.2.3. Connaître et mettre en oeuvre des outils de maîtrise de la fréquentation

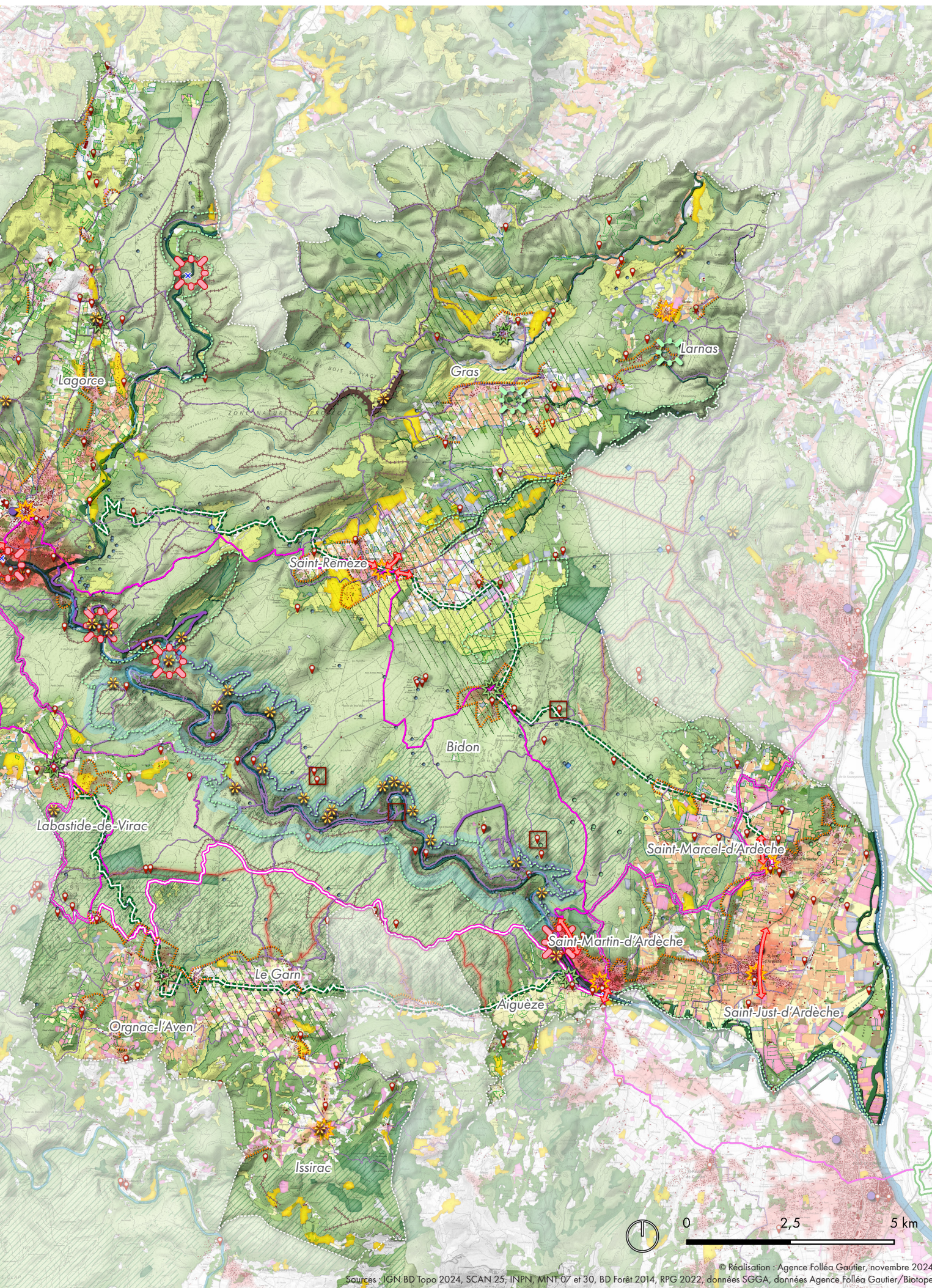
## ORIENTATION 5 /

Vers une gouvernance et des moyens affermis

(Non cartographiée)









## V. 1. Récapitulatif des actions et pré-sélection d'actions devant être approfondies en phase 3

Le Conseil de Territoire de la phase 2 a mis en exergue une quinzaine d'actions pressenties comme prioritaires et complémentaires aux démarches existantes entreprises par le territoire. Elles sont listées ci-dessous et mentionnées en rouge dans les tableaux suivants :

- 1.2.5. Valoriser et partager les **connaissances acquises**
- 2.1.1. Requalifier les **espaces publics** et les accès aux villages et aux gorges de l'Ardèche
- 2.1.4. Identifier et valoriser les **perspectives, points de vue** vers/depuis/dans les villages
- 2.1.5. **Sensibiliser** les élus et la population à la qualité architecturale et paysagère
- 3.1.2. Encourager la **diversité** des productions locales
- 3.2.4. Accompagner la **requalification architecturale et paysagère des bâtiments agricoles** : résorption de points noirs, amélioration, reconversion,...
- 4.1.1. Développer et prioriser les **visites naturalistes** et culturelles guidées
- 4.2.1. Développer des **contenus culturels complémentaires** entre les sites
- 4.2.2. Développer une **gestion harmonisée des chemins** de randonnée
- 4.1.4. Assurer l'**intégration paysagère et écologique des sites fréquentés**/résorber les points noirs

- 5.2.2. Faire évoluer le Conseil de Territoire en **comité consultatif** élargi à des acteurs associatifs et socio-professionnels
- 5.3.2. Mettre en place une **mission d'AMO/MOE** de paysagiste
- 5.3.3. Recruter un **animateur** pour renforcer le chef de projet Grand Site
- 5.3.8. Mettre en place des dispositifs de **financement** des actions : renforcement et organisation de la recherche de cofinancements et de la veille, mise en place de mécanisme de financement, ...

Cette priorisation sera confirmée en phase 3, « Programme d'actions ».

Elle approfondira les principes de mise en œuvre des actions et les moyens mobilisables par le biais d'ateliers participatifs, de Cotech et d'un Conseil de Territoire. Cette dernière phase s'achèvera par un phasage d'actions qui alimenteront le plan de gestion du futur Grand Site de France.

## Vers un capital Nature sécurisé, moteur de la vie locale

| Objectifs                                                                               | Outils existants et démarches en cours                                                               | Partie de territoire concernée                                                                                        | Actions possibles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1.1.</b><br><b>Préserver et valoriser les paysages «naturels» et la biodiversité</b> | SRADDET ( + les Réservoirs de Biodiversité et ZNIEFF type I et II)                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Région AURA</li> <li>Région Occitanie</li> </ul>                               | <b>1.1.1. Porter attention aux sites à forts enjeux écologiques et paysagers aujourd'hui non protégés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'inventaires (voir 1.2.2.)</li> <li>Notices/plans de gestion si nécessaire</li> <li>Maîtrise de la fréquentation</li> <li>Sensibilisation accrue</li> <li>Évaluation du besoin en protection réglementaire</li> </ul>                                                                                |
|                                                                                         | Réserve Naturelle Nationale (RNN)                                                                    | Gorges de l'Ardèche                                                                                                   | <b>1.1.2. Assurer la fonctionnalité des continuités écologiques et des milieux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification et atténuation des ruptures de continuités écologiques (seuils des rivières, zones urbaines, routes...)</li> <li>Maintien d'une trame forestière, de ripisylves et de milieux semi-ouverts sur le territoire</li> <li>Concertation sur la réintroduction d'espèces sauvages (herbivores, avifaune)</li> </ul>             |
|                                                                                         | Site classé                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Combe d'Arc</li> <li>Aven d'Orgnac</li> <li>Grottes de Saint-Marcel</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Site inscrit                                                                                         | Gorges de l'Ardèche                                                                                                   | <b>1.1.3. Soutenir les bonnes pratiques de gestion des milieux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Révision de la gestion de certains bois (lien avec le changement climatique notamment)</li> <li>Gestion des chèvres sauvages au regard des résultats de l'étude d'impact en cours</li> </ul>                                                                                                                                                             |
|                                                                                         | UNESCO grotte Chauvet                                                                                | Grotte Chauvet et ses abords                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Réserve naturelle biologique dirigée (RNB)                                                           | Forêt domaniale de Bois Sauvage (Gras)                                                                                | <b>1.1.4. Prévenir le risque incendie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie paysagère et écologique des équipements des bois et garrigues (Pistes DFCI, réservoirs, surveillance, ...)</li> <li>Poursuite du remplacement des bois de pins par des essences moins inflammables (sauf pour le bois des Bruyères) et tests de nouvelles essences</li> <li>Aménagement de lisières</li> <li>Intensification de la sensibilisation du public</li> </ul> |
|                                                                                         | Arrêté préfectoral de protection biotope (APB)                                                       | Une partie du massif de la Dent de Rez                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Plans Nationaux d'Actions (PNA)                                                                      | Auvergne Rhône Alpes (24 PNA dont 6 qui concernent le territoire)                                                     | <b>1.1.5. Encourager la sobriété énergétique et des usages de l'eau et planifier le développement des énergies renouvelables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de volets spécifiques du PPB</li> <li>Définition d'une charte du bon usage de l'eau et de l'énergie</li> <li>Intensification de la sensibilisation du public</li> </ul>                                                                                                      |
|                                                                                         | Zones de quiétude (9 zones)                                                                          | Vallée du Rimouren, le massif de la Dent de Rez, les gorges de l'Ardèche                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Régime forestier de l'ONF et ses documents de gestion                                                | Forêts publiques du territoire (minoritaires)                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN)                                     | Vallon-Pont-d'Arc, Orgnac-l'Aven, Lagorce                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)                                                                  | L'ensemble du territoire                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Loi "Climat et résilience" et son objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050 | Toutes les communes                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Mesures Agro Environnementale et Climatique (MAEC)                                                   |                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Documents d'urbanisme                                                                                | Toutes les communes                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Natura 2000                                                                                          | Rivière Ardèche, forêt de Valbonne, Dent de Rez, Rimouren                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Espace Naturel Sensible(ENS)                                                                         | Gorge de l'Ardèche Pont d'Arc                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Charte départementale «photovoltaïque et foncier agricole » - 2023                                   | Département de l'Ardèche                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                         | Tables d'orientation à la Dent de Rez, promenade du Chastellas et grotte Chauvet 2 notamment         |                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

**En rouge :** Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)



Vers un capital Nature sécurisé, moteur de la vie locale

| Objectifs                                                                       | Outils existants et démarches en cours                                                                                      | Partie de territoire concernée                                         | Actions possibles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1.2.</b><br><b>Améliorer la connaissance environnementale et la partager</b> | Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)                                                                              | Région Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie                               | <b>1.2.1. Développer le suivi des milieux et espèces dans un contexte de changement climatique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivis hydrologiques</li><li>• Suivis de l'impact des sécheresses</li><li>• Définition des différentes trames écologiques (vertes, bleues, noires, blanches...)</li></ul> <b>1.2.2. Améliorer les connaissances sur les secteurs du territoire et les groupes taxonomiques moins connus</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaires</li><li>• Synthèse des études existantes</li><li>• Adaptation de la fréquentation du territoire en fonction des cycles de vie des espèces étudiées</li><li>• Bâtir un programme de suivi à court, moyen et long terme des résultats des études</li></ul> <b>1.2.3. Réaliser des atlas des paysages et de la biodiversité par commune (ABC) ou à l'échelle du GSF</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaires locaux de la biodiversité, sur des espèces et des espaces ciblés au préalable.</li><li>• Inventaires pouvant être menés en partie de manière participative.</li><li>• Actions de sensibilisation</li><li>• Cartographies et analyse des enjeux afin d'émettre des recommandations.</li></ul> <b>1.2.4. Établir un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) des éléments géologiques remarquables (notamment les grottes)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration de la connaissance des sites géologiques d'importance.</li><li>• Sensibilisation du public</li><li>• Protection, valorisation et/ou aménagement des sites les plus vulnérables et/ou emblématiques.</li><li>• Préservation de la biodiversité afférente</li></ul> <b>1.2.5. Partager les connaissances acquises</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation de guides, articles, blogs, conférences, sorties thématiques</li></ul> |
|                                                                                 | Label "Guide-nature des Gorges de l'Ardèche"                                                                                | Gorge de l'Ardèche, Pont d'Arc, Dent de Rez                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                 | Animations pour les scolaires<br>Appel à projet "école dans la nature"                                                      | Toutes les écoles du territoire et celles des communes voisines        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                 | Documentation grand public du SGGA :<br>Lettres d'infos mensuelles et du projet GSF, livrets pédagogiques                   | Couvrent globalement le territoire                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                 | Études naturalistes                                                                                                         | Concernent principalement les milieux avec un fort degré de naturalité |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                 | Chantiers participatifs type "volontaires pour la nature" porté par le SGGA                                                 | Variable                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                 | Espace pédagogique des bivouacs de Gaud et Gournier                                                                         | Saint-Remèze                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                 | Animations nature proposées toute l'année (SGGA, LPO, EPTB, EPCI, associations locales,...) et médiation par des éco-gardes | Tout le territoire                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

En rouge : Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)

## Vers des bourgs et des villages vivifiés

| Objectifs                                                                                                   | Outils existants et démarches en cours                                                                                                          | Partie de territoire concernée                                                                           | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2.1.</b><br><b>Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et la biodiversité des villages</b> | PLUI-H en cours                                                                                                                                 | CC DRAGA                                                                                                 | <b>2.1.1. Requalifier les espaces publics et les accès (entrées/ sorties) vers les villages et les gorges de l'Ardèche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des espaces publics à requalifier</li> <li>• Conception, aménagement et gestion des espaces publics <ul style="list-style-type: none"> <li>» Maîtrise générale de la signalétique + publicité</li> <li>» S'inspirer du CCGA et de son règlement des enseignes</li> <li>» Déploiement d'une signalétique Grand Site de France</li> <li>» Confort climatique (gestion de l'eau, ombrage, ...)</li> <li>» Circulations douces et limitation des stationnements en centre-ville</li> <li>» Utilisation de végétaux locaux dans les aménagements</li> <li>» Maîtrise qualitative des bâtiments d'activités, (...)</li> </ul> </li> </ul> |
|                                                                                                             | PLUI en cours                                                                                                                                   | CCGA                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | PLU communaux ou cartes communales                                                                                                              | Autres communes                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours                                                                              | CC GA<br>CC DRAGA                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Site inscrit                                                                                                                                    | Vieux village de Labastide-de-Virac                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Stratégie TEPOS                                                                                                                                 | CCGA                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)                                                                                                  | Toutes les communes du territoire                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Charte paysagère du Pays d'Art et d'Histoire (PAH) du Vivarais Méridional                                                                       | Bidon, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Gras, Larnas                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SDAGE)                                                                                   | SDAGE Rhône-méditerranée                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• SAGE Ardèche</li> <li>• SAGE Orgnac-l'Aven, Issirac)</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Animations autour du paysage et du patrimoine, visites des villages (PAH, associations patrimoine locales, CAUE, Offices de tourisme, SGGA,...) | Ensemble du territoire                                                                                   | <b>2.1.2. Améliorer les quartiers récents d'urbanisation diffuse</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'une trame paysagère pour chaque village ou quartier, préalable à toute densification (trame des espaces publics, trame verte et bleue, trame des circulations douces, trame des vues et perspectives, trame des espaces agricoles et naturels de proximité.)</li> <li>• Réinvention de lisières villageoises (chemins/ dessertes agricoles, plantations protectrices des cultures/des riverains, espaces ouverts pour la réduction du risque incendie...)</li> <li>• Application des principes de la charte architecturale et paysagère du PAH</li> </ul>                                                                                                                                   |
|                                                                                                             | Itinéraires de découverte au départ des villages                                                                                                | Saint-Remèze, Lagorce<br>Vallon-Pont-d'Arc                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Musées, sites patrimoniaux ouverts au public                                                                                                    |                                                                                                          | <b>2.1.3. Accompagner et maîtriser le développement photovoltaïque (toitures, ombrières...)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des toitures photovoltaïques potentielles, adaptées aux sites et aux paysages</li> <li>• Identification des stationnements favorables aux ombrières photovoltaïques</li> <li>• Soutien aux mises en oeuvre exemplaires</li> <li>• Encouragement aux centrales villageoises</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                             | Programme "Petites villes de demain"                                                                                                            | Vallon-Pont-d'Arc                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Label "Plus beau village de France"                                                                                                             | Aiguèze                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Dossier Grand Site de France                                                                                                                    | Aven d'Orgnac, étendu au village                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Sites patrimoniaux remarquables (SPR)                                                                                                           | Larnas                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Projets d'aménagement divers                                                                                                                    |                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             | Tables d'orientation dans les villages                                                                                                          | Issirac                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                             |                                                                                                                                                 |                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

**En rouge :** Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)



| Objectifs                                                                                                                           | Outils existants et démarches en cours                                    | Partie de territoire concernée                                                                                                                                                                 | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>(SUITE)</div> <div>2.1.</div> <div>Identifier, pérenniser et mettre en valeur le paysage et la biodiversité des villages</div> | PLUI-H en cours                                                           | CC GA                                                                                                                                                                                          | <div>2.1.4. Identifier et valoriser les perspectives, points de vue vers/ depuis/ dans les villages</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Réalisation d'inventaires participatifs à l'échelle communale</li><li>Communication et signalétique adaptée aux « circuits des points de vue villageois »</li><li>Aménagement et gestion des belvédères (coupes ponctuelles dans les boisements, aménagements sécuritaires éventuels...)</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                                                                                                     | PLUI en cours                                                             | CC DRAGA                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                     | PLU communaux ou cartes communales                                        | Autres communes                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                     | Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)                 | CC GA<br>CC DRAGA                                                                                                                                                                              | <div>2.1.5. Sensibiliser les élus et la population à la qualité architecturale et paysagère</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Valorisation des outils existants (ex: charte architecturale et paysagère du Pays d'Art et d'Histoire)</li><li>Mise à jour et diffusion de la brochure éditée dans les années 2000-2010 sur le patrimoine remarquable des villages</li><li>Accompagnement des projets des collectivités par des architectes et des paysagistes (emprise nécessaire, matériaux, plantations, désimperméabilisation,...) : Sollicitation du CAUE</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                     | Démarche TEPos                                                            | CC GA                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                     | Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)                            | Toutes les communes                                                                                                                                                                            | <div>2.1.6. Encourager la biodiversité dans les villages</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Pédagogie sur les modes de gestion écologique des espaces publics</li><li>Encouragement aux démarches participatives (type «je jardine ma rue »)</li><li>Réalisation d'un guide à disposition des communes sur les pratiques favorables à la biodiversité en milieu villageois</li><li>Sensibilisation des habitants au jardin écologique (choix des espèces, modes d'aménagement, modes de gestion, usage de l'eau,compostage...)</li><li>Extinction de l'éclairage nocturne dans les villages et le long des routes lorsque cela est possible et ajustement du type d'éclairage</li><li>Préservation des formes architecturales propices à l'accueil de la biodiversité (nids d'hirondelles sous les charpentes, lézards dans les murets de pierre ...)</li></ul> |
|                                                                                                                                     | Charte paysagère du Pays d'Art et d'Histoire (PAH) du Vivarais Méridional | <ul style="list-style-type: none"><li>Saint-Remèze</li><li>Bidon</li><li>St-Martin-d'Ardèche</li><li>Saint-Just-d'Ardèche</li><li>Saint-Marcel-d'Ardèche</li><li>Gras</li><li>Larnas</li></ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                     | Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SDAGE)             | SDAGE Rhône-méditerranée                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                     | Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)                        | <ul style="list-style-type: none"><li>SAGE Ardèche</li><li>SAGE Cèze et petits affluents du Rhône (Orgnac-l'Aven, Issirac)</li><li>Pas de SAGE pour les communes de Gras, Larnas</li></ul>     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

En rouge : Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)

| Objectifs                                                                                                            | Outils existants et démarches en cours                                                                                         | Partie de territoire concernée                                                                                                                                             | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2.2.</b><br><b>Développer les mobilités actives et les transports collectifs et les valoriser dans le paysage</b> | Installation de navettes estivales                                                                                             | Entre la gare routière de Vallon-Pont-d'Arc et le site classé                                                                                                              | <b>2.2.1. Réaliser un schéma des mobilités actives à l'échelle du futur Grand Site de France</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En lien avec la valorisation des paysages et des milieux</li> <li>Synthèse des démarches existantes</li> </ul> <b>2.2.2. Assurer les connexions entre les cheminements doux existants et en développer de nouveaux (entre les communes, avec les territoires voisins et les sites fréquentés)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pré-identification des itinéraires doux à développer <ul style="list-style-type: none"> <li>» Identification des « routes-paysage »</li> <li>» Déploiement des voies vertes et connexions à la via Rhôna</li> <li>» Réalisation de la connexion pédestre entre Vallon et St-Martin (34km)</li> <li>» Création de boucles de randonnée depuis le GR4 et GR4F</li> <li>» Réflexion sur la création d'un GRP avec la FFRP</li> <li>» Création d'itinéraires VTT itinérants (complémentaires à la Grande Traversée de l'Ardèche)</li> <li>» Développement de circuits thématiques type « Sentier des dolmens »</li> </ul> </li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'un circuit de découverte de la campagne au départ de chaque commune (réhabilitation des chemins communaux : association à Orgnac)</li> <li>Réflexion sur le retour du train dans le sud du territoire</li> <li>Amélioration des routes en faveur du vélo et développement des services afférents</li> <li>Réalisation d'un bilan carbone</li> </ul> <b>2.2.3. Améliorer les traversées de l'Ardèche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une passerelle pour les vélos et les piétons entre Saint-Martin d'Ardèche et Aiguèze ou requalification du pont existant</li> <li>Revalorisation du pont de Salavas en faveur des mobilités douces</li> <li>Bac autotracté</li> </ul> |
|                                                                                                                      | Démarche « Véhicule partagé en milieu rural » (partenariat avec L'Agence locale de l'Energie et du Climat (ALEC) de l'Ardèche) | <ul style="list-style-type: none"> <li>CC DRAGA</li> <li>CC GA</li> </ul>                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Sentiers inscrits dans le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)                              | Ardèche et Gard                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Sentiers GR4f, GR4 et GR42                                                                                                     | Toutes les communes traversées sauf Gras, Lagorce, Issirac et Vagnas                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Via Rhôna                                                                                                                      | Vallée du Rhône                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Autres Voies Vertes (exemple Via Ardèche)                                                                                      | En périphérie du territoire (Est et Ouest) excepté connexion à Vallon Pont d'Arc                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Grande traversée Ardèche VTT                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Au sud : Aiguèze, Orgnac, Labastide-de-Virac</li> <li>Au nord : St-Marcel-d'Ardèche, Bidon, St-Remèze, Vallon-Pont-d'Arc</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Sentiers balisés                                                                                                               | Partout sur le territoire                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Stratégie mobilités                                                                                                            | CC DRAGA                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Réseaux de bus scolaires (mais pas que)                                                                                        | Principalement via Vallon-Pont-d'Arc                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                      | Gare routière                                                                                                                  | Vallon-Pont-d'Arc                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

**En rouge :** Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)



| Objectifs                                                                                   | Outils existants et démarches en cours                                                                                                       | Partie de territoire concernée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Pistes d’actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>2.3.</div> <div>Conforter la vie des villages à l’année et l’économie circulaire</div> | SCOT (et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable - PADD)                                                                        | <ul style="list-style-type: none"><li>SCOT Ardèche méridionale (Salavas, Lagorce, Vallon-Pont-d'Arc, Saint-Remèze, Vagnas, Organc-l'Aven, Labastide-de-Virac)</li><li>SCOT Gard Rhodanien (Aiguèze, Le Garn, Issirac)</li><li>SCOT Rhône Provence Baronnies (Gras, Larnas, Bidon, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Just-d'Ardèche)</li></ul> | <div>2.3.1. Soutenir le retour des activités et services au cœur des villages</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Mobilisation accrue des outils existants</li><li>Identification des besoins</li><li>Déploiement du Très Haut Débit</li><li>Réhabilitation du bâti ancien</li><li>Acquisition de foncier par les communes et inventaire</li><li>Limitation des locations de courte durée (airbnb,...)</li><li>Livret des commerces de proximité</li></ul> <div>2.3.2. Accompagner l’animation sociale, culturelle et festive des villages</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Création des tiers-lieux, associations d’intérêt général avec financement publics/privés</li><li>Poursuite des fêtes villageoises en lien avec les spécificités du territoire</li><li>Multiplication des sorties scolaires en lien avec les patrimoines locaux</li></ul> <div>2.3.3. Faciliter le travail et l’hébergement des saisonniers locaux</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Former et qualifier les jeunes pour occuper les emplois saisonniers (guides nature)</li><li>Amélioration de l’offre de logements</li><li>Évaluation des besoins, toutes filières confondues</li><li>Sensibilisation des propriétaires sur la rénovation du bâti en centre ancien, (ex: permanence 1 fois/mois par le CAUE)</li><li>Utilisation de l’Espace Saisonnier des Gorges de l’Ardèche (OT 07)</li></ul> <div>2.3.4. Favoriser l’économie circulaire et locale du BTP</div> <ul style="list-style-type: none"><li>Développement des matériaux géo et bio-sourcés (chanvre, carrières locales...)</li><li>Réalisation d’un livret des fournisseurs locaux</li><li>Formation des aménageurs, artisans et autres entreprises du BTP à la qualité architecturale et paysagère du territoire (cf. Charte PAH)</li><li>Mise en place une agence d’attractivité</li></ul> |
|                                                                                             | Plan tourisme destination ardèche 2024-2028 (conforter des activités hors saison estivale, soutenir les emplois dans les villages notamment) | Département de l'Ardèche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                             | Label « Bistrots de Pays »                                                                                                                   | Auberge La Farigoule - Bidon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                             | Animations communales - Se référer aux agendas culturels                                                                                     | Tout le territoire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                             | Guide du "Projet d'animation de la vie locale" - 2017                                                                                        | CC DRAGA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                             | Espaces France Services                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"><li>CC GA</li><li>CC DRAGA</li><li>CA Gard rhodanien</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                             | Ouverture de la grotte Chauvet 2                                                                                                             | Vallon-Pont-d'Arc                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                             | Projet social 2025/2026 du centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche                                                                     | CC GA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

En rouge : Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)

## Vers une agriculture renforcée, soutenue

| Objectifs                                                                                                    | Outils existants et démarches en cours                           | Partie de territoire concernée              | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3.1. Accompagner une agriculture diversifiée, résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité</b> | Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN) | CCGA                                        | <p><b>3.1.1. Protéger les terres agricoles, sur le long terme, contre leur urbanisation et leur enrichissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des dispositifs pérennes à disposition (classement de sites, ZAP, ENS, SPR, PPEANP...)</li> <li>Acquisition de foncier agricole public sur des parcelles stratégiques (importantes pour le paysage ou la biodiversité mais difficiles à rentabiliser pour un agriculteur)</li> <li>Prise de contact avec les agriculteurs quelques années avant la retraite (entre 0 et 5 ans) et identification des cédants</li> <li>Aide à l'installation</li> <li>Forum dédié à la transmission</li> <li>Remise en valeur des terres incultes ou sous-exploitées via la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)</li> </ul> <p><b>3.1.2. Encourager la diversité des productions locales (lavande, pastoralisme, viticulture, arboriculture, maraîchage, agro-alimentaire, nouvelles cultures)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation de leur rôle dans les paysages et la vie locale (soutien financier, contractualisation, aide à la structuration des filières,...)</li> <li>Soutien aux expérimentations</li> <li>Études économiques pour la pérennisation des filières (la lavande sur le plateau notamment)</li> </ul> <p><b>3.1.3. Accompagner le déploiement du pastoralisme, gestionnaire des milieux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des friches, espaces de lutte contre les incendies, lieux à potentiel pastoral comme les sous-bois de chênes verts</li> <li>Accompagnement des éleveurs par la chambre d'agriculture</li> <li>Création d'ENS gérées par le pastoralisme</li> <li>Anticipation de la coexistence probable avec le loup (sensibilisation/formation des éleveurs et des habitants ,soutien aux mesures de protection pour chaque troupeau, étude des conditions d'acceptabilité écologique et sociale du loup)</li> </ul> <p><b>3.1.4. Promouvoir les pratiques agro-écologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux démarches agricoles durables <ul style="list-style-type: none"> <li>MAEC</li> <li>Baux environnementaux (préservation des murets d'épierrement, renforcement des haies et arbres isolés, réhabilitation des zones humides, maintien des couverts forestiers...)</li> </ul> </li> <li>Réalisation de suivis écologiques</li> <li>Prévention des sécheresses : <ul style="list-style-type: none"> <li>Création de réservoirs collectifs, couverts et d'eau de pluie</li> <li>Sensibilisation des irriguants aux économies d'eau</li> <li>Développement d'une information régulière en période de sécheresse</li> <li>Formation des conseillers agricoles et les agriculteurs, notamment lors de l'installation de jeunes agriculteurs (mesures préconisées par l'EPTB de l'Ardèche)</li> <li>Développement de techniques agricoles économes en eau (Adaptation des cultivars, enherbement des vignes)</li> <li>Expérimentation de nouvelles cultures type pistachiers, aromatiques, médicinales,...)</li> </ul> </li> <li>Appui des CIVAM de l'Ardèche et du Gard</li> </ul> |
|                                                                                                              | Association foncière pastorale (AFP)                             | Plateaux de la Dent de Rez et de Mézenc     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                              | Coopérative UVICA (Union des Vignerons Ardéchois)                | 14 des 23 caves coopératives du Sud Ardèche |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                              | Natura 2000 (renforcement mutuel avec le pastoralisme)           | Dent de Rez                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                              | Documents de planification (cartes communales, PLU, PLUi, PLUiH) | Toutes les communes                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                              | Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT)                      | CCGA                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

**En rouge :** Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)



| Objectifs                                                                      | Outils existants et démarches en cours                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Partie de territoire concernée                                                         | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3.2.</b><br><b>Promouvoir l'agriculture du territoire et son patrimoine</b> | Boutiques de producteurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Orgnac-l'Aven</li> <li>OT des Gorges</li> </ul> | <b>3.2.1. Favoriser l'agri-tourisme et la qualité de l'accueil à la ferme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des démarches existantes comme la labellisation «Vignerons et découverte»</li> <li>Visites de fermes exemplaires</li> <li>Amélioration des espaces d'accueil et de vente</li> <li>Facilitation des changements de destination des vieux bâtiments agricoles</li> <li>Mise en valeur de l'offre touristique agricole sur les publications des Offices de Tourisme</li> </ul>                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                | Démarches « agro-culturelles » : <ul style="list-style-type: none"> <li>Association «Ardèche le goût» qui gère la marque "Goûtez l'Ardèche" et "Les étapes savoureuses d'Ardèche" + animation du car «Foud'Ardèche»</li> <li>Coopérative « d'Ardèche et de saison »</li> <li>Les « Toqués d'Ardèche » (hors territoire SGGa pour l'instant)</li> </ul> | Département de l'Ardèche                                                               | <b>3.2.2. Encourager les circuits courts et promouvoir les productions locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Extension et intensification du PAT de la CCGA</li> <li>Création d'autres AOC, AOP, labels haute qualité</li> <li>Développement des circuits courts (AMAP, marchés annuels, boutiques de producteurs...)</li> <li>Promotion des produits locaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>» Commercialisation systématique des productions dans les grandes surfaces</li> <li>» Approvisionnement de la restauration collective publique et privée</li> <li>» Création d'un magasin de production locale sur le secteur fréquenté de Bourg-Saint-Andéol.</li> </ul> </li> </ul> |
|                                                                                | Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT)                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | CC GA                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                | CIVAM 07 et 30 (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)                                                                                                                                                                                                                                                                 | Ardèche et Gard                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                | Coopérative UVICA (Union des Vignerons Ardéchois)                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 14 des 23 caves coopératives du Sud Ardèche                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                | Label "Vignobles et Découverte"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 20 domaines sur le territoire                                                          | <b>3.2.3. Réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti et paysager agricole et rural</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un inventaire du patrimoine rural</li> <li>Création de boucles de randonnées thématiques (cf. 2.2.2)</li> <li>Soutien aux associations locales de préservation du patrimoine</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                | Label Agriculture Biologique (AB)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Environ 30% des parcelles cultivées                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                | AOC Côtes du Vivarais                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Bidon, Gras, Larnas, Labastide de Virac, Orgnac l'Aven,, Saint-Remèze, Lagorce         | <b>3.2.4. Accompagner la requalification architecturale et paysagère des bâtiments agricoles : résorption de points noirs, amélioration, reconversion,...</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                | AOC Côtes du Rhône                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | St-Just d'Ardèche, St-Marcel-d'Ardèche, St-Martin- d'Ardèche.                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des agriculteurs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» Installation d'un accompagnement technique systématique (architecture, paysage, écologie)</li> </ul> </li> <li>Réalisation d'un complément à la charte paysagère du PAH : définition de règles d'insertion paysagère des bâtiments agricoles, à intégrer dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi).</li> <li>Définition d'un cadre en matière d'agri-voltaïsme</li> <li>Soutien à la déconstruction des bâtiments désaffectés</li> </ul>                                                                                                                                           |
|                                                                                | IGP des Vins d'Ardèche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Département de l'Ardèche                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                | Rénovation du bâti rural traditionnel par la LPO AuRA et la Fondation du Patrimoine                                                                                                                                                                                                                                                                    | Région Auvergne-Rhône-Alpes                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                | Appel à projets « restauration de petit patrimoine en pierres sèches »                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Ensemble du périmètre de projet Grand Site de France                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

En rouge : Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)

## Vers un tourisme et des loisirs fondés sur les patrimoines naturels et culturels

| Objectifs                                                                                                                                       | Outils existants et démarches en cours                                                                                                            | Partie de territoire concernée                    | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4.1.</b><br><b>Promouvoir une identité touristique autour des patrimoines, adaptée aux évolutions climatiques et favorable aux habitants</b> | Cahier de recommandations architecturales et paysagères de la Combe d'Arc                                                                         | Site classé du Pont d'Arc et de ses abords        | <b>4.1.1. Développer et prioriser les visites naturalistes guidées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En Canoë, vélo, cheval, âne, pédestre + visites nocturnes</li> <li>Sensibilisation du public au démarrage des activités de loisirs</li> <li>Formation des acteurs du tourisme (cf. Saisonnières 2.3.3)</li> <li>Développement du réseau d'ambassadeurs existant</li> <li>Création de journées paysages et patrimoines au sens large</li> </ul> <b>4.1.2. Favoriser l'offre de contemplation de la nature et des paysages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'une information plus qualitative pour la route des gorges (sentier d'interprétation, renforcement des informations aux points de vue,...)</li> <li>Développement d'une information sur les sites de bivouacs</li> <li>Création d'un site d'observation des rapaces (Serre du Tourne ?)</li> <li>Création d'une maison du Grand Site ?</li> <li>Encouragement au retour d'espèces herbivores comme le chamois ou le cerf</li> <li>Développement des interventions d'artistes (cf. GR7 « Le partage des eaux »)</li> </ul> <b>4.1.3. Donner à voir et à comprendre l'histoire globale du territoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation du patrimoine <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires communaux (petit parcellaire, murets en pierre, haies, arbres isolés, fermes traditionnelles, calades, chapelles, cimetières, moulins, calvaires, dolmens ...)</li> <li>Inscription dans les documents d'urbanisme</li> <li>Soutien aux associations locales assurant le suivi, le travail d'inventaire et l'animation</li> <li>Mise en valeur des sites (Maladrerie des templiers, sentiers des dolmens, châteaux,...)</li> </ul> </li> <li>Poursuite du développement de la filière préhistoire</li> <li>Amélioration des connaissances en favorisant la recherche (étudiants en histoire- archéo- ethno)</li> </ul> <b>4.1.4. Valoriser ou requalifier les sites fréquentés et résorber les points noirs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pré-identification des sites concernés : Bivouacs de Gaud et Gournier, Maladrerie des Templiers, Châtaigneraie, Pont cassé, coopératives, Trou de la Lune, accès aux campings, points de collecte, musées, grottes, plages,...</li> <li>Conception, aménagement et gestion des sites</li> <li>Publications/communications sur les projets exemplaires</li> </ul> |
|                                                                                                                                                 | Espace pédagogique de Gaud et Gournier                                                                                                            | Saint-Remèze                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Démarche prospective « Ardèche 2050 » (EPTB Ardèche)                                                                                              | Bassin Versant Ardèche                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Étude EGIS pour la requalification de la plage du Pont Cassé                                                                                      | Saint-Martin-d'Ardèche                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Opération Grand Site (OGS)                                                                                                                        | Combe d'Arc - Vallon-Pont-d'Arc                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Associations :<br>« Passe Muraille »<br>« Paysage Patrimoine Environnement »<br>« Les Amis de l'Histoire de Vallon, Salavas et Lagorce »<br>(...) | Ensemble du territoire                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Label "Guide-nature des Gorges de l'Ardèche"                                                                                                      | Pont d'Arc, Gorges de l'Ardèche et Dent de Rez    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Règlement local de la publicité intercommunal (RLPi)                                                                                              | CCGA                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Stratégie touristique de l'Office de tourisme                                                                                                     | Vallon-Pont-d'Arc                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Itinéraires de découverte                                                                                                                         | Ensemble du territoire                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                 | Tables d'orientation                                                                                                                              | Dent de Rez, Chastelas, grotte Chauvet 2, Issirac |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

En rouge : Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)



Vers un tourisme et des loisirs pérennes, répartis et diversifiés

| Objectifs                                                                                                                                                              | Outils existants et démarches en cours | Partie de territoire concernée           | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>(SUITE)</div> <div>4.1.</div> <div>Promouvoir une identité touristique autour des patrimoines adaptée aux évolutions climatiques et favorable aux habitants</div> | Label "Vignobles et Découverte"        | 20 domaines référencés sur le territoire | <div>4.1.5. Optimiser la gestion de l'eau et valoriser la fraîcheur</div> <div><div><div>•</div>Valorisation de la fraîcheur (baignade, grottes, arbres d'ombrage, ombrières,...)<div><div>»</div>Systématisation de l'ombrage des espaces d'accueil et des circulations<div>»</div>Déminéralisation des stationnements, espaces publics, routes, chemins<div>»</div>Développement d'un maillage de sites frais (souterrains notamment)<div>»</div>Diminution de l'impact des piscines et des jeux aquatiques touristiques sur la ressource en eau</div></div><div><div>•</div>Réalisation d'une « charte des bonnes pratiques »</div><div><div>•</div>Réutilisation des eaux des grandes piscines / centres aquatiques<div><div>»</div>Installation d'espaces de récupération des eaux déchlorées et utilisation pour l'entretien courant, pour la lutte contre les incendies...</div></div></div> |

En rouge : Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)

| Objectifs                                                                                | Outils existants et démarches en cours                                                                          | Partie de territoire concernée                                | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4.2.</b><br><b>Renforcer la coordination des actions touristiques et les échanges</b> | Initiative portée par l'OT des Gorges avec le déploiement de l'outil GEOTREK                                    | 29 villages couverts par l'OT                                 | <b>4.2.1. Développer des contenus culturels complémentaires entre les sites</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création de groupes de réflexion               <ul style="list-style-type: none"> <li>» Sur les points de vue de la route des gorges</li> <li>» Sur les sites souterrains (...)</li> </ul> </li> </ul> <b>4.2.2. Développer une gestion harmonisée des chemins de randonnée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination du réseau quel que soit le gestionnaire, la collectivité compétence (entretien balisage, mobilier,...)               <ul style="list-style-type: none"> <li>» Réflexions communes entre les Offices de Tourisme 30 et 07, les CC et CA</li> <li>» Harmonisation de la signalétique</li> </ul> </li> </ul> <b>4.2.3. Connaître et mettre en œuvre des outils de maîtrise de la fréquentation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prolongement de la stratégie l'AMI Atout France</li> <li>Amélioration de la connaissance de la fréquentation des sites</li> <li>Adaptation des usages (sensibilisation, zones à éviter) au regard des sensibilités des paysages et des milieux (ex : sites de nidification, zone de migration, risque érosion, ...)</li> </ul> |
|                                                                                          | Etude MOE menée dans le cadre de « l'Ateliers des Territoires » pour un tourisme durable                        | CC GA                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                          | Outil « canoë malin »                                                                                           | CC GA                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                          | Installation de navettes estivales                                                                              | Entre la gare routière de Vallon-Pont-d'Arc et le site classé |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                          | Stratégie de gestion des flux "Pré-sites" engagée dans le cadre de l'AMI Atout France (SGGA+SPL+CREPS) en cours | Territoire SGGA                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

**En rouge :** Actions à approfondir selon les membres du Conseil de Territoire (28 novembre 2024)



Vers une gouvernance et des moyens affermis

| Objectifs                                                                                 | Outils existants et démarches en cours          | Partie de territoire concernée                 | Pistes d’actions complémentaires                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>5.1.</b><br><b>Formaliser et organiser la gestion du site classé de la Combe d'Arc</b> | Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion | 1362 ha comprenant le Pont d'Arc et ses abords | 5.1.1. Élaboration et mise en oeuvre du plan de gestion de la Combe d'Arc (site classé) |
|                                                                                           | Plan de gestion UNESCO                          |                                                | 5.2.2. Suivre et contribuer au plan de gestion UNESCO de la grotte Chauvet              |

| Objectifs                                                                                           | Outils existants et démarches en cours                                                                                                                          | Partie de territoire concernée | Pistes d’actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>5.2.</b><br><b>Affirmer la gouvernance du futur Grand Site de France des Gorges de l’Ardèche</b> | Comité syndical du SGGA (38 représentants ; communes, départements, qui se réunissent régulièrement pour débattre des orientations et des décisions à prendre.) | Territoire SGGA (16 communes)  | 5.2.1. Faire évoluer l’instance de gouvernance du SGGA en intégrant les EPCI <ul style="list-style-type: none"><li>Intégrer les CC dans la gouvernance au regard des compétences tourisme, sentiers, PLUi...</li></ul>                                                                                                                                                                              |
|                                                                                                     | Conseil de Territoire                                                                                                                                           | Territoire SGGA                | 5.2.2. Transformer le Conseil de Territoire en comité consultatif élargi à des acteurs associatifs et socio-professionnels                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                     | Autres comités en fonction des thématiques abordées (RNNGA, N2000, OGS,...)                                                                                     |                                | 5.2.3. Développer le partenariat entre les offices de tourisme du Gard et de l’Ardèche <ul style="list-style-type: none"><li>Compréhension des dynamiques touristiques à l’échelle du territoire SGGA</li><li>Stratégie et communication communes<ul style="list-style-type: none"><li>Création d’une commission tourisme copilotée par les offices de tourisme (Gard/ Ardèche)</li></ul></li></ul> |
|                                                                                                     |                                                                                                                                                                 |                                | 5.2.4. Développer une association des Amis du Grand Site<br><br>5.2.5. Réaliser une charte d’engagement sur le PPB avec les acteurs socio-économiques                                                                                                                                                                                                                                               |

| Objectifs                                                          | Outils existants et démarches en cours | Partie de territoire concernée | Pistes d'actions complémentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>5.3.</b><br><b>Animer le Plan de Paysage et de Biodiversité</b> |                                        |                                | <p><b>5.3.1. Développer la sensibilisation des élus et des habitants pour faciliter l'appropriation de la démarche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du PPB aux conseils municipaux</li> <li>• Création d'un « livret du bien vivre ensemble »</li> <li>• Présence de médiateurs sur des sites clés (lieux fréquentés, belvédères, utilisés lors d'événements particuliers...)</li> <li>• Rencontres régulières entre les élus (accompagnés d'animateurs) autour des questions de paysage et de biodiversité</li> <li>• Rendez-vous annuel festif et grand public sur le paysage et la biodiversité</li> </ul> <p><b>5.3.2. Mettre en place une mission AMO/MOE de paysagiste (marché à bons de commande)</b></p> <p><b>5.3.3. Recruter un animateur (poste cofinancé) pour renforcer le chef de projet Grand Site</b></p> <p><b>5.3.4. Faire valoir la plus-value du PPB dans les documents existants (SCOT, PLUi, politiques sectorielles)</b></p> <p><b>5.3.5. Organiser des rencontres entre les différents EPCI pour favoriser une bonne cohérence entre toutes les politiques (urbanisme, agricole, réseau TEPOS, Projet Alimentaire Inter Territorial ...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un "Atelier permanent des projets"</li> </ul> <p><b>5.3.6. Créer un outil de suivi du plan d'actions</b></p> <p><b>5.3.7. Réaliser des animations à destination des habitants (y compris les scolaires)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantiers participatifs, lectures de paysages, entretien des sites, identification de points de vue, élaboration d'une palette végétale idéale pour chaque village ...</li> </ul> <p><b>5.3.8. Rechercher des financements complémentaires des actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opportunité et faisabilité d'un nouveau dispositif type « 1% paysage, cadre de vie et développement »,...</li> <li>• Co-financement</li> <li>• Veille active</li> </ul> |



